

AgliA

A
G
L
I
A



Observatoire des pêches
et des cultures marines
du Golfe de Gascogne

Suivi socio-économique des filières pêche maritimes et aquaculture dans les régions de l'AgliA (2001-2011)

Laurent BARANGER
Marie BENCENY
Jean-François BIGOT
Véronique LE BIHAN
(SAS CAPACITES, filiale de l'Université de Nantes)



Mars 2013



OBSERVATOIRE DES PÊCHES ET DES CULTURES MARINES DU GOLFE DE GASCOGNE

SUIVI SOCIO-ÉCONOMIQUE DES FILIÈRES PÊCHES MARITIMES ET AQUACULTURE

dans les régions de l'Agria
(2001-2011)

Laurent BARANGER

Marie BENCENY

Jean-François BIGOT

Véronique LE BIHAN

(SAS CAPACITES, filiale de l'Université de Nantes)



Observatoire des Pêches et des Cultures Marines du golfe de Gascogne

Editeur :

AGLIA

Forum des Marais Atlantiques

Quai aux Vivres

17303 ROCHEFORT

Tél. 05 46 82 60 60 - Fax 05 46 88 45 78

Directeur de la Publication : Mme Adeline L'Honen, Présidente de l'Agria

Impression en France par :

Dépôt légal : Avril 2013

PREAMBULE	Page 2
ORGANISATION DU RAPPORT	Page 5
LA PECHE MARITIME	Page 7
L'AQUACULTURE	Page 31
TABLE DES MATIERES	Page 46

PREAMBULE

En adoptant la « Déclaration de Limassol » en octobre 2012, les 27 Etats Membres de l'Union Européenne ont donné une nouvelle impulsion à la Politique Maritime Intégrée (PMI) mais aussi un premier aval à la communication de la Commission Européenne sur une « *Croissance bleue* ». Pour donner corps à cette ambition, plusieurs enjeux doivent dorénavant être considérés par chaque Etat membre. A l'échelle française, le premier enjeu est de développer l'économie maritime dans toutes ses dimensions. Dans l'ensemble des activités recensées, la pêche et l'aquaculture apparaissent comme des industries matures, voire en déclin. La problématique est donc évidente : comment redonner un allant positif à ces filières et proposer un avenir plus serein aux entreprises et aux acteurs de ces secteurs primaires ?

Ces deux activités s'appuyant sur le prélèvement d'une matière première qui n'est pas inépuisable font l'objet d'un encadrement européen strict. La préservation des ressources est un objectif prioritaire de la Politique Commune de la Pêche (PCP). Il s'agit d'assurer la pérennité d'un approvisionnement alimentaire en produits sains et de qualité, dans un esprit de préservation de la ressource naturelle, de maintien d'une économie de la pêche et de l'aquaculture viable et préservant l'emploi. S'ils ne sont pas forcément contradictoires, les objectifs deviennent multiples et peuvent, dans un contexte économique difficile, venir davantage accentuer les contraintes des acteurs de ces filières.

Avec l'arrivée du nouveau gouvernement en 2012, la France a choisi d'intégrer la gestion de ces activités maritimes primaires au sein du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.

QUELQUES CHIFFRES DE LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE EN FRANCE

- La zone économique exclusive (ZEE) française s'étend sur 11 millions de Km².
 - La France est le 2^{ème} domaine maritime mondial après les Etats Unis (11,4 M Km²).
- La pêche française occupe le 4^{ème} rang communautaire avec 10 % des captures (en volume), poissons, crustacés, mollusques et algues.
 - Elle a généré plus d'1 milliard d'€ de chiffre d'affaires en 2010
 - 7 206 navires actifs en 2011
 - La France emploie 21 414 marins pêcheurs (~17 300 ETP)
- La France est le leader en Europe dans la production aquacole :
 - 203 000 tonnes = production de l'aquaculture en 2010 ;
 - 666 millions d'€ = chiffre d'affaires du secteur aquacole dont 491 millions d'euros pour la conchyliculture et 175 millions d'euros pour la pisciculture ;
 - 19 300 emplois dans le secteur (~11 700 ETP).
- La consommation moyenne en France est de 36,1 Kg de produits de la mer par habitant en 2010 (estimation France Agrimer).

Les activités de pêche et d'aquaculture représentent un enjeu particulier pour l'économie et l'environnement en Europe et en France. Même si elles peuvent paraître marginales quant à leur contribution dans le PIB ou dans l'emploi total de la France, ces activités sont très structurantes pour les économies littorales. Pour réguler ces activités, la Commission Européenne s'est dotée d'une Politique Commune des Pêches (PCP). Les premiers instruments d'encadrement ont été mis en place en 1983. Ce qui n'était au départ qu'un ensemble de dispositifs destinés à préserver les modèles de pêche traditionnelle est

devenu un cadre juridique et scientifique complexe dont le but premier est de protéger des ressources naturelles certes renouvelables mais limitées. Aujourd'hui, la Commission Européenne commence à faire évoluer cette politique pour l'intégrer dans une Politique Maritime globale. Si la PCP actuelle est jugée comme un échec, la nouvelle PCP, dont la mise en place est prévue pour 2014, devra renforcer son efficacité, garantir la pérennité économique de la flotte européenne, préserver la ressource et fournir des aliments de qualité aux consommateurs.

Parmi les éléments de la réforme, celle de l'Organisation Commune des Marchés (OCM) des produits de la pêche et de l'aquaculture constitue le premier volet de la PCP. Cette nouvelle proposition, plutôt bien accueillie par la France, renforce le rôle des organisations de producteur (OP) dans la gestion de la ressource et des marchés. La problématique "marché" est aujourd'hui un des principaux vecteurs sur lequel le secteur peut progresser. Pour cela, les OP vont notamment bénéficier d'aides à la mise en place de plans de gestion et de commercialisation pouvant aller jusqu'à 3% en moyenne annuelle de la valeur de la production commercialisée.

Les autres éléments importants de la réforme portent sur :

- La définition du Rendement Maximal Durable comme objectif de gestion des pêcheries ;
- L'introduction de concessions de pêche ;
- L'interdiction progressive des rejets pour certains stocks ou espèces ;
- La transformation des accords de partenariat dans le secteur de la pêche en accords de pêche durable.

Concernant l'atteinte des objectifs de RMD, bien que la France accepte le principe, elle conteste les modalités d'application. Au sujet de l'introduction des concessions de pêche, la France et d'autres Etats membres opposent un refus de la régulation de la flotte de pêche par les concessions de pêches transférables (CPT). Quant à l'interdiction des rejets, cet objectif semble difficilement applicable pour toutes les espèces d'autant plus qu'il n'est pas possible aujourd'hui de quantifier ces rejets. La France a proposé que cette interdiction ne concerne que les espèces sous quotas, avec un ajustement à la hausse des quotas et des exemptions pour certaines pêcheries. L'interdiction des rejets pose des problèmes techniques à la pêche française notamment pour la pêche chalutière, multi spécifique par nature.

Enfin, la France a proposé des aides à la modernisation des navires et au renouvellement de la flotte sans augmentation de la capacité. Ces aides sont indispensables pour relever les défis soulevés par l'atteinte des RMD, pour l'élimination progressive des rejets, pour l'amélioration des conditions de travail et de sécurité des marins à bord des navires, pour la sélectivité des engins de pêche et pour l'efficacité énergétique des navires.

Pour accompagner cette réforme, un nouvel instrument financier, le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP) viendra remplacer le FEP (budget de 4,3 milliards d'euros pour la période 2007-2013). Prévu pour la période 2014-2020, ce nouvel outil financière concerne toutes les branches du secteur, c'est-à-dire la pêche en mer et dans les eaux intérieures, l'aquaculture traditionnelle et nouvelle, la transformation et la commercialisation des produits de la pêche. Le FEAMP aura pour objectif d'aider le secteur à adopter des pratiques durables et les populations côtières à diversifier leurs activités économiques. Ce nouveau fonds, en complément de financements nationaux, servira à cofinancer des projets créateurs d'emplois en vue d'améliorer la qualité de vie le long des côtes européennes. Chaque pays se verra attribuer une part du budget total du fonds, en fonction de la taille de son secteur et élaborera un programme opérationnel pour la période à venir.

Cette réforme est en cours. Le virage doit être bien négocié. Les activités maritimes constituent un enjeu majeur pour la France et un formidable potentiel de développement économique et social.

ORGANISATION DU RAPPORT

Dans ce contexte, le rapport de suivi socio-économique des filières pêches maritimes et aquaculture se propose de donner une vue d'ensemble de la santé économique de ces activités, à travers des indicateurs et des analyses synthétiques sur un historique de plus de 20 ans. Ce travail vise à établir une analyse amont-aval des filières. Il constitue par ailleurs une base d'information centrale permettant d'éclairer les acteurs économiques sur leurs activités et les décideurs politiques sur les enjeux et opportunités de leurs territoires.

L'autre objectif majeur de ce rapport est d'étudier les différents maillons de la filière afin de mieux comprendre la formation du prix des produits aquatiques : le prix au consommateur se calcule par une fonction de chaînage des coûts supportés par les opérateurs de la filière, de leur stratégie de marges et des stratégies d'approvisionnement des distributeurs finaux. Les prix moyens au-delà de la première vente sont pour partie conditionnés par la chaîne de valeur ajoutée qui s'opère jusqu'à la vente finale aux consommateurs. Souvent, plusieurs filières coexistent pour approvisionner les différentes formes de distribution de détail avec, pour chacune d'entre elles, des spécificités dans la formation des prix et des marges des intermédiaires. Il n'existe cependant pas de relation directe entre la longueur des chaînes de valeur ajoutée et le prix finalement payé par le consommateur.

La première mise en vente de la pêche fraîche est généralement marquée par une forte volatilité des prix. Les fluctuations quotidiennes et les évolutions saisonnières des volumes et des prix affectent les équilibres, déjà fragiles, entre offre et demande. Les effets de saturation des marchés locaux en période d'abondance sont fréquents et génèrent une baisse des prix importante, parfois à des niveaux de prix inférieurs à ceux des produits d'importations dont l'offre est mieux régulée.

Ce rapport participe à la compréhension des relations entre acteurs de la filière des produits de la mer, à travers notamment une logique d'observation des prix pour chaque stade de commercialisation. Le travail est présenté en trois parties :

1/ Le contexte de la pêche maritime et de l'aquaculture dans une logique de marché mondialisé : la déclinaison géographique s'opère au niveau mondial, européen, français et sur la façade Aglia.

2/ Les fiches espèces de la pêche maritime : l'analyse initiale concerne la première vente en volume et en valeur par halle à marée et par espèce. Le rapport traite ensuite de la seconde vente, des échanges commerciaux et du positionnement concurrentiel par espèce. Enfin, l'analyse se penche sur les circuits de distribution et de consommation finaux.

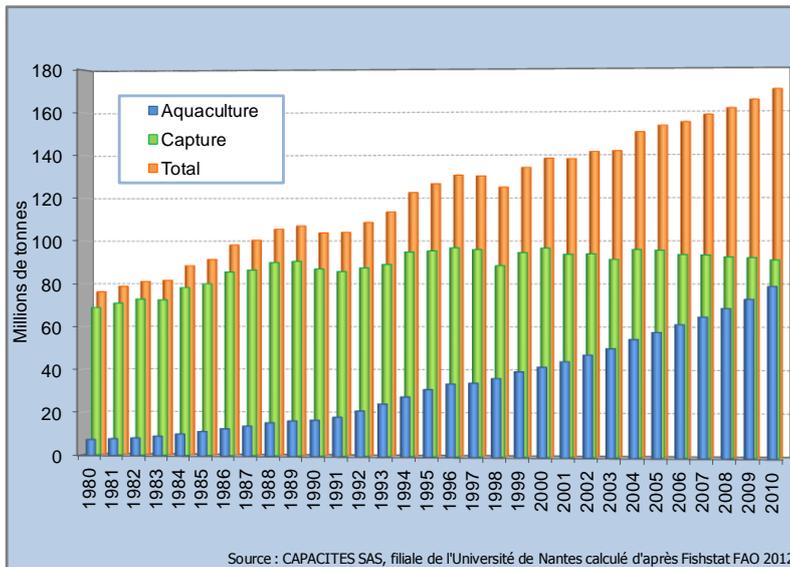
En 2011, le secteur de la pêche française a consolidé ses résultats de 2010 sur le volet commercialisation. Les volumes de poisson étaient supérieurs et les prix se sont maintenus, voire ont augmenté. Le bilan des halles à marée atteste de cette réalité, même si les effets n'ont pas été homogènes sur tout le territoire.

3/ Les fiches espèces de l'aquaculture : elles se déclinent selon le même principe que la pêche maritime. L'objectif est de clarifier la complexité de la filière de commercialisation. Ces fiches décrivent la structure de l'offre et de la demande, facilitent la compréhension de l'évolution de la filière et analysent les niveaux de prix moyens observés. Elles permettent d'appréhender le contexte concurrentiel tout en présentant des alternatives en cas de chocs. Ces fiches permettent de mieux connaître les déterminants de la formation des prix.

LA PECHE MARITIME

1. LE CONTEXTE DE LA PECHE MARITIME...

A. ... DANS LE MONDE



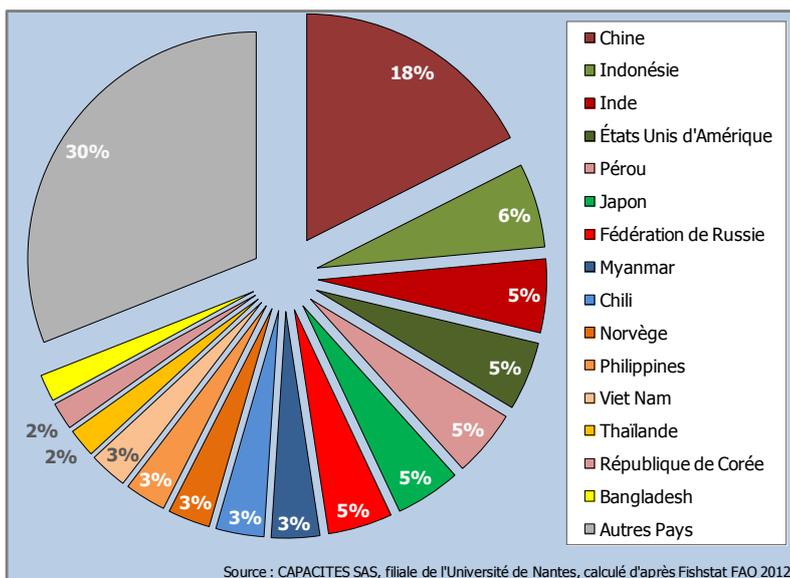
Production mondiale

La production de produits de la mer continue sa progression et dépasse les **170 millions de tonnes** en 2010.

Les captures poursuivent leur baisse (-1,2%) alors que l'aquaculture progresse encore (78 millions de tonnes - 46% de la production mondiale en 2010).

Croissance annuelle mondiale entre 1980 et 2010 :

- Total : +2,7% ;
- Capture : +0,9 % ;
- Aquaculture : +8,2%.



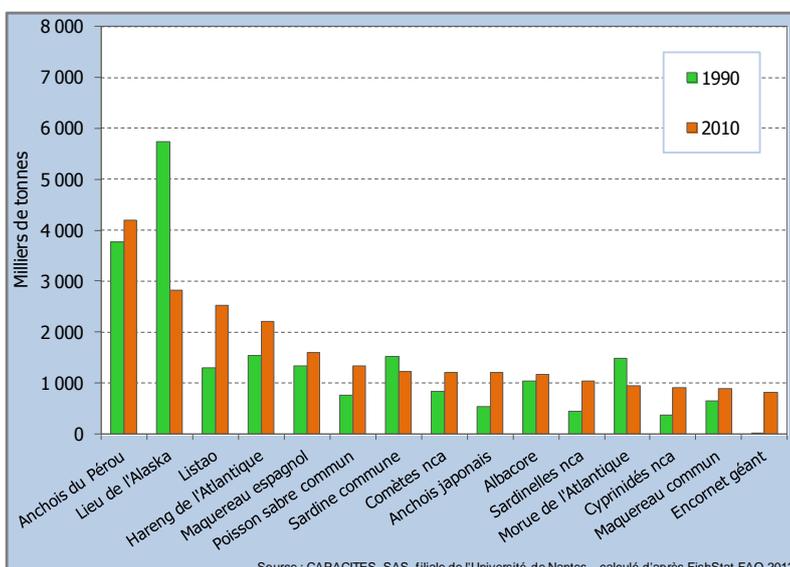
Répartition des volumes de capture par pays en 2010

En 2010, la **Chine** augmente le volume de ses captures (+3%) mais pas autant que sa production aquacole (+5,6%).

L'Asie représente 55% des captures (+3 points / 2009) et 91% de l'aquaculture (Chine = 60%).

Les **Amériques** sont au 2^{ème} rang mondial pour les pêches (20%) et pour l'aquaculture (3,3%).

Les captures de l'**Union Européenne (27 pays)** conservent leur part (6%). La **France** passe au **32^{ème} rang mondial**.



Captures mondiales / espèce

Les 10 premières espèces mondiales = 21,5% des captures

Baisse importante des captures d'anchois du Pérou notamment liée à des mesures de gestion (suite à l'ouragan Nina).

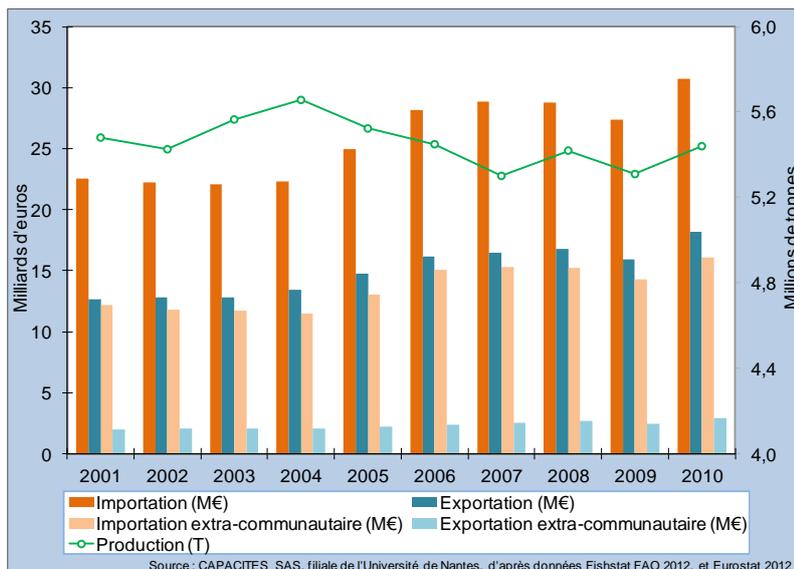
Absence du chinchard du Chili (6^{ème} place en 2008) remplacé par la morue d'Atlantique

Inversement de la tendance négative chez les gadiformes (2006-2009).

Stabilité des captures de thonidés et de crevettes.

Hausse des prises de céphalopodes.

B. ... EN EUROPE

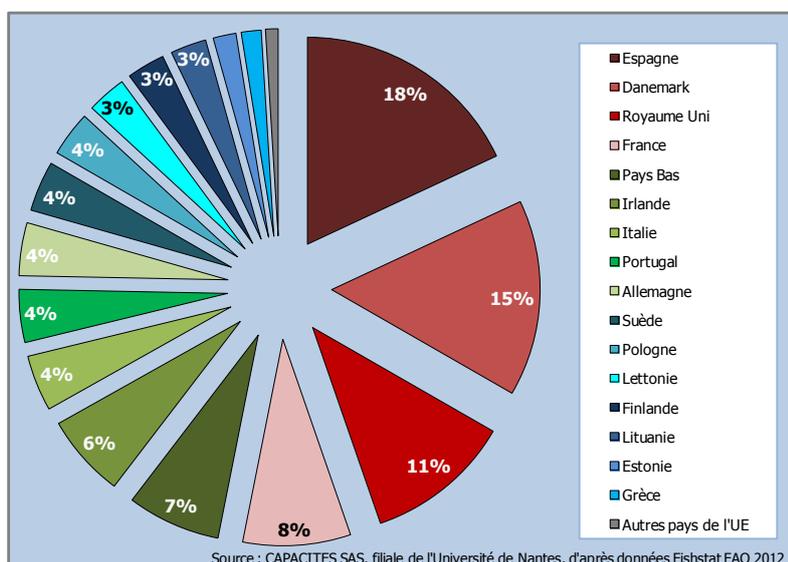


Captures et échanges commerciaux communautaires (27 pays)

Depuis 10 ans, la production annuelle des **pêches communautaires** est relativement **stable** (5,45 millions de tonnes).

Les **importations et exportations** intra et extra communautaires sont à nouveau **en augmentation** en 2010

La **balance commerciale** de l'UE pour les produits de la mer est largement **déficitaire** (13,1 milliards d'euros / croissance annuelle du déficit 2000-2010 = 2,6%).

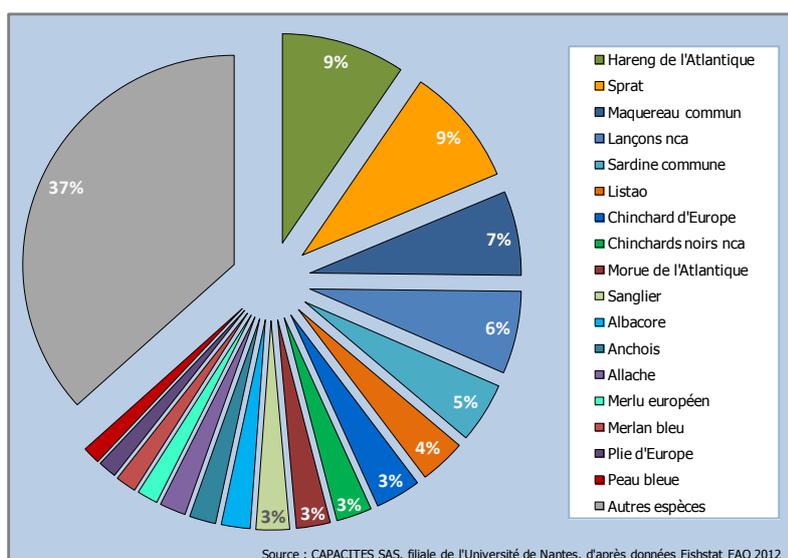


Volumes des captures communautaires par pays en 2010

L'**Espagne** est le **premier pays** producteur de l'UE. Après une période de stabilisation, le volume de ses captures augmente comme pour le Danemark, le Royaume-Uni et l'Irlande.

Les captures en **Atlantique nord** retrouvent leur niveau de 2007 (+4,32% / 2009). Elles constituent **71%** des captures de l'UE.

Les volumes de captures de la **France** conservent leur niveau de 2009 (+2%).



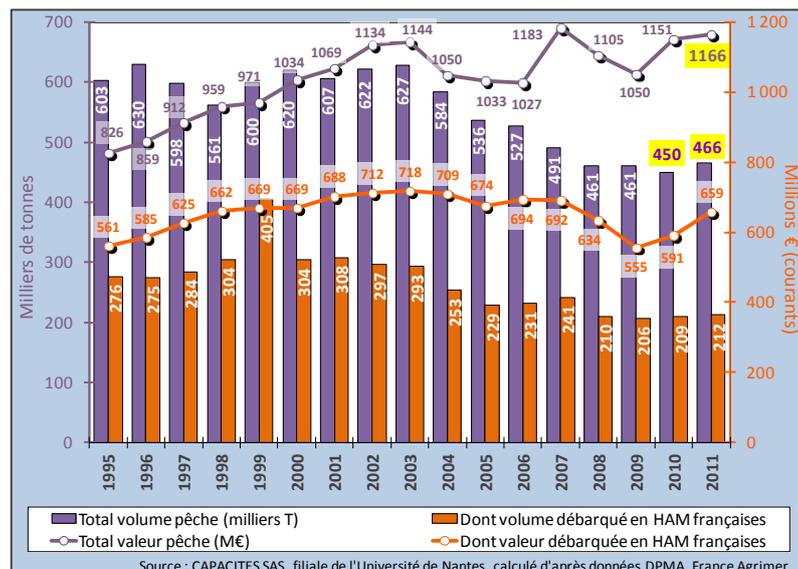
Volumes des captures communautaires par espèce en 2010

Malgré une baisse des captures (-4%), le hareng d'Atlantique redevient la **1^{ère}** espèce de l'UE. Les captures de sprat (anchois de Norvège) poursuivent leur baisse (-9%) mais elles représentent encore 9% des volumes de l'UE.

En 2010, l'augmentation des captures de sangliers (+64%), d'allache (+38%) et de peau bleue (+36%) est à noter. La baisse des captures de chinchards noirs est compensée par la hausse de celles de chinchards d'Europe.

La Commission européenne souhaite atteindre les objectifs de RMD pour 2015. Elle s'oriente donc vers une position très ferme : interdiction de pêche en eaux profondes, remise en question de la pêche chalutière, interdiction des rejets, baisse des quotas des espèces non étudiées de 15% à 25%. Les Etats membres contestent ces propositions. En 2012, la Commission a déduit les quotas dépassés en 2011.

C. ... EN FRANCE



Production française*

Depuis **2008**, la production des pêches maritimes françaises semble se **stabiliser** (environ **460 000 tonnes** produites dont 210 000 tonnes débarquées en HAM).

Le **taux de croissance annuel moyen** des débarquements hors et sous HAM entre 2001 et 2011 est **déficitaire en volume** (-2,6 % au total, -3,7% sous HAM), mais **stable en valeur** (+0,9% au total, -0,4% sous HAM).

46% du volume des captures françaises est débarqué en HAM soit 57% de la valeur.

Source : CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, calculé d'après données DPMA, France Agrimer

* En jaune : les résultats non consolidés

Production française par criée en 2011

Classement selon le CA 2011				
Rang	Données 2011 / HAM	Volume (milliers T)	Valeur (M€)	Evo. valeur 11/10
TOTAL Métropole		212,4	658,7	↗
1	BOULOGNE/MER	32,1	69,7	↔
2	LE GUILVINEC	18,3	67,0	↗
3	LORIENT	19,2	62,2	↗
4	LES SABLES D'OLONNE	6,5	34,3	↗
5	ERQUY	11,9	31,5	↗
6	OLERON	5,1	27,5	↗
7	SAINT GUENOLE	13,3	26,9	↗
8	CONCARNEAU	8,5	26,7	↗
9	SAINT QUAY PORTRIEUX	11,1	25,4	↗
10	ROSCOFF	7,1	25,0	↗
11	LA TURBALLE	5,7	20,3	↘
12	GRANVILLE	11,5	19,4	↗
13	PORT EN BESSIN	7,4	19,0	↗
14	ARCACHON	2,2	15,1	↗
15	ST JEAN DE LUZ	4,3	15,1	↗
16	CHERBOURG	5,0	13,7	↔
17	NOIRMOUTIER	1,9	13,5	↗
18	SETE	3,3	12,7	↘
19	LOCTUDY	3,2	11,8	↔
20	LE GRAU DU ROI	2,1	11,0	↗
21	LE CROISIC	1,5	10,2	↗
22	DIEPPE	3,5	9,5	↗
23	LA ROCHELLE	2,1	9,2	↗
24	BREST	1,8	8,7	↗
25	ROYAN	0,9	7,8	↗
26	SAINT GILLES CROIX DE VIE	3,0	7,4	↔
27	ILE D YEU	1,0	7,2	↘
28	AGDE	1,5	6,0	↔
29	AUDIERNE	1,0	6,0	↗
30	FECAMP	2,1	5,7	↗
31	DUNKERQUE	0,9	5,6	↘
32	QUIBERON	1,2	5,2	↗
33	PORT LA NOUVELLE	1,3	5,1	↘
34	GRANDCAMP	1,5	4,9	↔
35	SAINT MALO	1,5	3,6	↗
36	DOUARNENEZ	4,9	3,3	↗
37	LOGUIVY	1,4	2,8	↗
38	PORT VENDRES	0,8	1,1	↗
39	PORT DE BOUC	0,6	0,9	↘
40	CANCALE	0,3	0,8	↗

■ Criées de l'AGLIA (3 régions)

Source : CAPACITES SAS, d'après les données France Agrimer

Production française par espèce en 2011

Classement selon le CA 2011					
Rang	Données - criées	Volume (milliers T)	Valeur (M€)	Prix moyen	Evo du PM 2011/2010
TOTAL métropole		212,4	658,7	3,1	↗
1	SOLE	6,7	78,5	11,7	↔
2	BAUDROIES	12,4	67,8	5,5	↔
3	BAR	4,2	43,0	10,3	↗
4	COQUILLE ST JACQUES	16,7	40,0	2,4	↗
5	LANGOUSTINE	3,8	38,2	10,0	↗
6	CALMARS	5,3	32,9	6,2	↗
7	SEICHE	9,7	31,6	3,2	↗
8	MERLU	8,1	23,9	2,9	↔
9	MERLAN	12,4	18,6	1,5	↗
10	ROUGETS BARBETS	2,6	17,2	6,5	↔
11	MORUE	4,5	15,4	3,5	↔
12	SAINT PIERRE	1,2	14,5	11,7	↗
13	LIEU JAUNE	3,1	12,9	4,1	↔
14	MAQUEREAU	7,8	10,9	1,4	↗
15	SARDINE	16,3	10,8	0,7	↗
16	EGLEFIN	7,1	9,4	1,3	↘
17	LIEU NOIR	5,7	9,3	1,6	↔
18	LINGUE FRANCHE	3,6	8,6	2,4	↗
19	TURBOT	0,6	8,4	14,5	↗
20	ANCHOIS	4,9	7,9	1,6	↔

Source : CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, d'après données France Agrimer

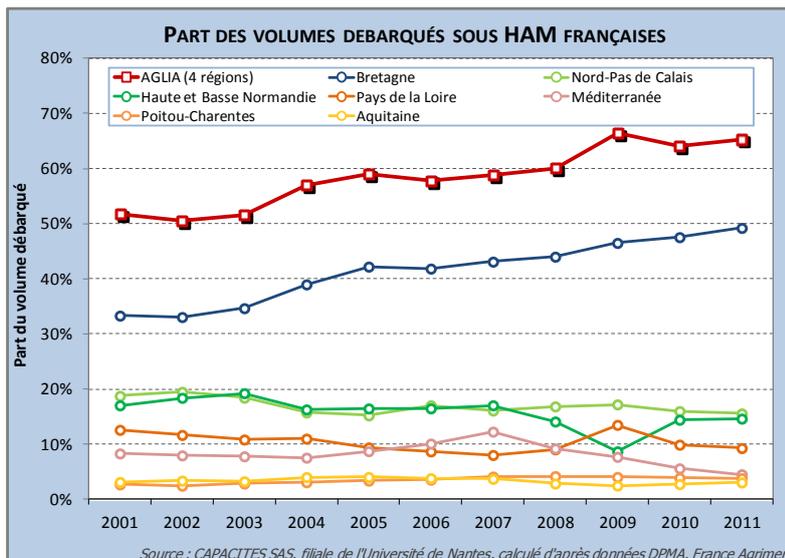
En 2011, **212 400 tonnes**** (+2% / 2010) ont été débarquées en **HAM** générant un **chiffre d'affaires de 658,7 millions d'euros** (+12% / 2010). Entre 2010 et 2011, le **prix moyen** des débarquements sous HAM a augmenté de **10%** atteignant un **niveau équivalent à 2008** (+3% / 2008).

Boulogne sur mer stabilise ses apports (volume et valeur). Elle reste la **première place française** pour le débarquement des produits de la pêche. La situation reste délicate en Méditerranée (baisse notable pour les criées de Sète, Port-la Nouvelle et Port de Bouc). Les **10 premières espèces** débarquées en valeur composent **39% des volumes** et **59% du chiffre d'affaires**.

*HAM : Halle à marée

** Débarquements des navires français et étrangers sous halles à marée françaises

D. ... SUR LA FAÇADE AGLIA

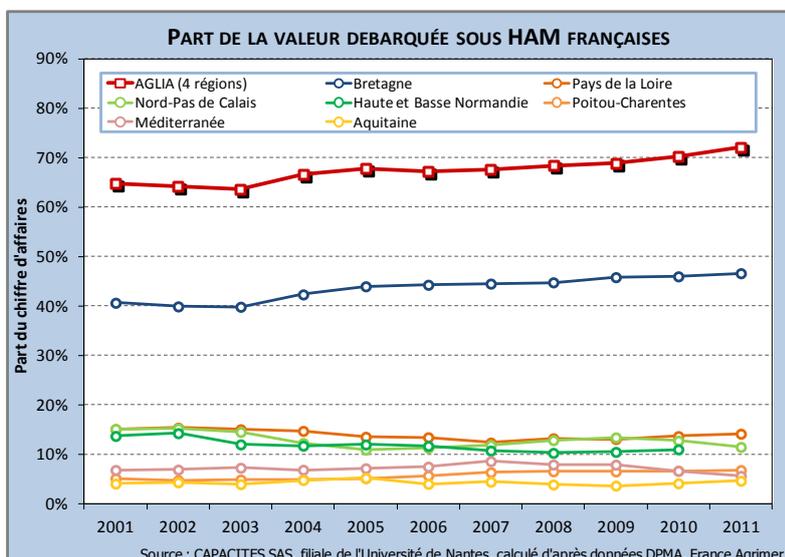


Production* en volume pour l'Agia (4 régions)

En 2011, **139 000 tonnes** ont été débarquées en **Agia** (Aquitaine, Poitou-Charentes, Pays de la Loire, Bretagne) soit **65 %** des volumes débarqués sous **HAM françaises**.

La **Bretagne** représente presque **50%** de ces débarquements.

La baisse du volume des débarquements en Pays de la Loire ralentit (-5%/2010) alors qu'en Aquitaine, le volume des débarquements augmente (+13%/2010).



Production* en valeur pour l'Agia (4 régions)

La façade **Agia** représente **72%** de la valeur débarquée dans les HAM françaises (475 millions € en 2011).

La **Bretagne** concentre à elle seule **47%** de cette valeur.

Entre 2010 et 2011, la valeur débarquée en HAM augmente dans toutes les régions de la façade l'Agia :

- Bretagne +13% ;
- Pays de la Loire +15% ;
- Poitou-Charentes +14% ;
- Aquitaine +12%.

RANG	Espèces débarquées en HAM	Façade AGLIA - Cumul au 31/12/2011				Bilan National - Cumul au 31/12/2011		
		Valeur		Prix Moyen		Valeur K€	Part AGLIA / France	Evo / 2010
		K€	Evo / 2010	€ / Kg	Evo / 2010			
1	SOLE	44 433	22%	11,82	0%	78 504	57%	↘
2	BAR	20 371	10%	10,00	12%	43 035	47%	↘
3	SEICHE	13 968	74%	3,44	7%	35 990	39%	↗
4	CALMAR	10 737	31%	6,07	24%	32 851	33%	↗
5	MERLU	7 935	-1%	3,08	5%	23 942	33%	↗
6	LANGOUSTINE	7 453	32%	9,72	8%	38 231	19%	↘
7	BAUDROIE	7 190	6%	5,89	1%	67 806	11%	↔
8	ROUGET BARBET	5 149	13%	6,99	-4%	17 174	30%	↗
9	MAIGRE	4 226	14%	6,29	-0,9%	4 239	100%	↔
10	GERMON	3 584	26%	2,98	3%	5 566	64%	↗

Source : CAPACITE SAS, filiale de l'Université de Nantes, d'après les données France Agrimer

* Débarquements des navires français et étrangers sous halles à marée françaises

L'observatoire de l'AGLIA réalise le suivi des activités de pêche et d'aquaculture de 3 régions (Pays de la Loire, Poitou-Charentes et Aquitaine). Ce document présente une analyse des espèces stratégiques de l'Agia sous forme de fiches « espèce » avec l'ensemble des informations partant de la production jusqu'à la distribution finale des produits.

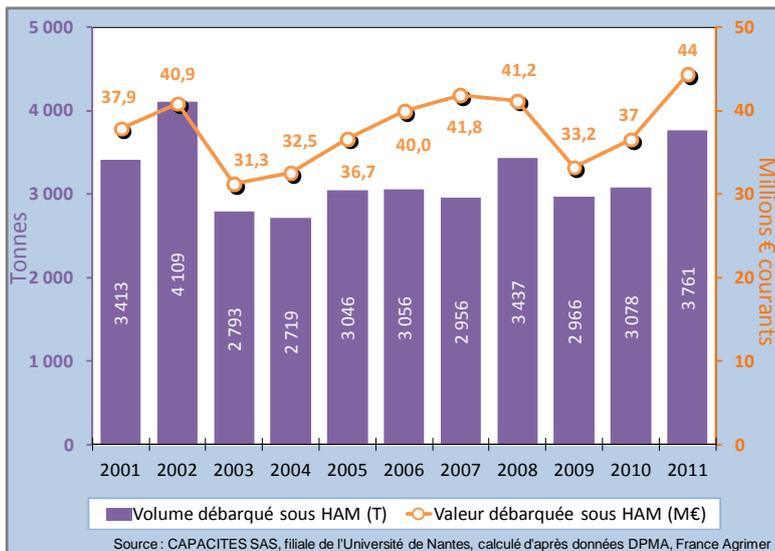
Production* par espèce en 2011 pour l'Agia (3 régions)

La **sole** constitue plus du **¼ de la valeur** débarquée dans les HAM de l'Agia.

Les **7 premières espèces** débarquées en Agia représentent **67% de la valeur**.

Les débarquements de céphalopodes ont fortement augmenté en 2011 (seiche +74%, calmar +34% en volume). Malgré une hausse du TAC d'anchois dans le golfe de Gascogne pour la campagne 2010-2011, les captures ont nettement baissé. Ce TAC a été revu à la baisse pour la campagne 2011-2012.

2. LA SOLE

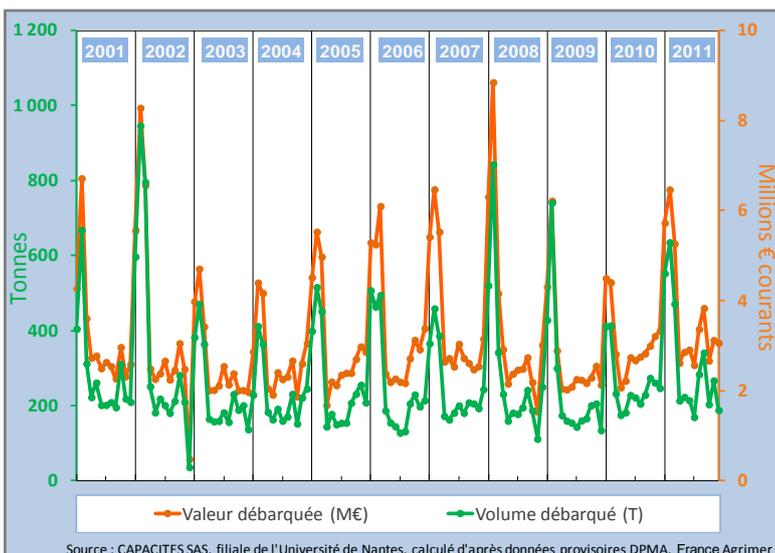


Débarquements annuels sur la façade Aglia (3 régions)

En 2011, les débarquements de sole dans les HAM de l'Agilia (3 régions) ont **augmenté** (+22% en volume et en valeur) malgré une baisse de 23% des quotas pour la zone VIII a, b (entre 2010 et 2011).

Entre 2010 et 2011, le **prix moyen** s'est **stabilisé**.

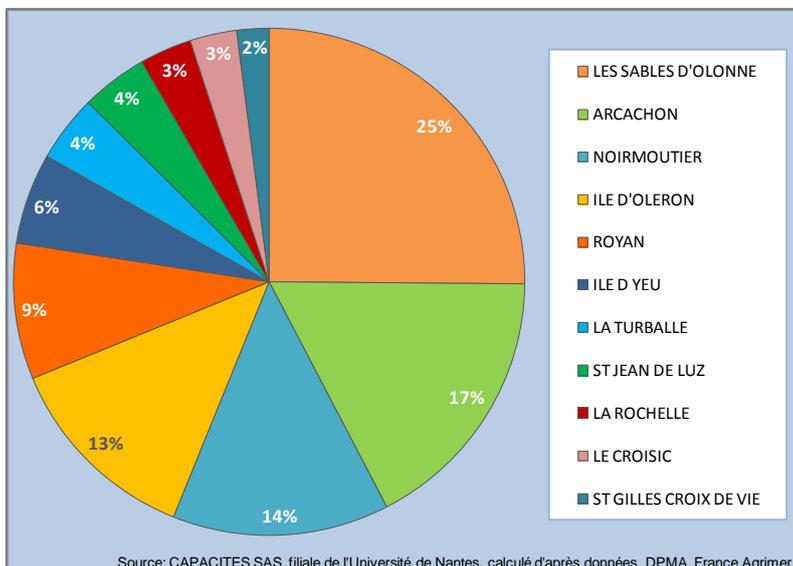
L'**Agilia** (3 régions) concentre **presque 60%** du volume et de la valeur de sole débarquée dans les HAM françaises.



Débarquements mensuels sur la façade Aglia (3 régions)

En 2011, le pic de production de la sole est plus marqué qu'en 2010. Au **premier trimestre** 2011, **44%** des volumes de sole ont été débarqués dans les HAM de l'Agilia (3 régions), représentant 39% de la valeur.

Sous HAM, la sole est commercialisée à un **prix moyen particulièrement élevé** au mois de juillet (saison estivale) et de décembre (fête de fin d'année).



Répartition de la valeur débarquée dans les HAM de l'Agilia en 2011

En 2011, la HAM des **Sables d'Olonne** redevient la **1^{ère} HAM de l'Agilia** (3 région) pour le débarquement de la sole. Avec des débarquements analogues à 2010, la criée d'**Arcachon** reprend la **2^{nde} place**.

Bien que dernière place de mise en marché de la sole, **Saint Gilles Croix de Vie** enregistre une **augmentation de 60%** de ses débarquements (baisse des apports de poissons bleus et report sur des espèces à plus forte valeur ajoutée - entrée de la sole dans le top 3 des espèces en valeur).



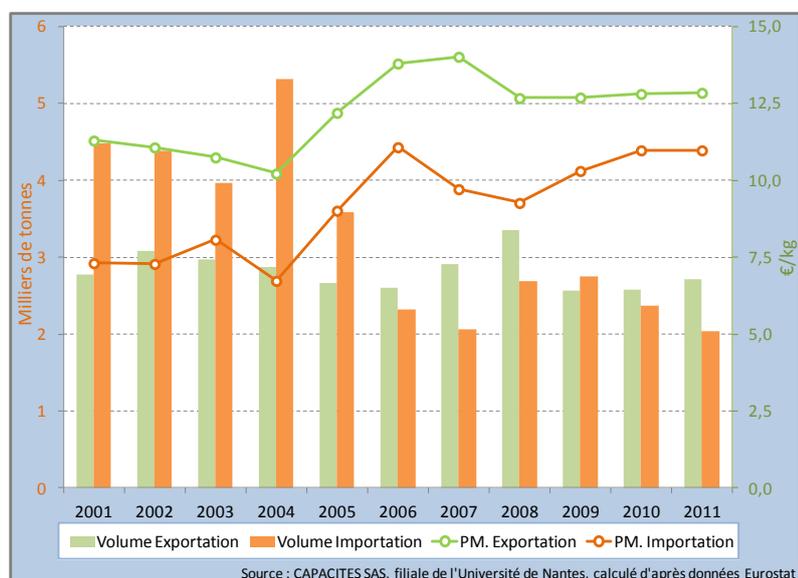
IPC= Indice des prix à la consommation (Données Insee)

Mise en marché au MIN de Rungis

Le **prix moyen** de la sole commercialisée à Rungis suit la **saisonnalité** des prix moyens en HAM (baisse des débarquements et hausse du prix moyen de mai à novembre).

Le prix moyen de la sole française est légèrement plus élevé que celui de la sole d'importation (Taille1 : +4% ; Taille3 : +6%).

En moyenne sur l'année, l'indice des prix à la consommation s'est stabilisé (25,4€ en 2010 et en 2011). Il suit une saisonnalité moins marquée qu'en HAM ou au MIN de Rungis.

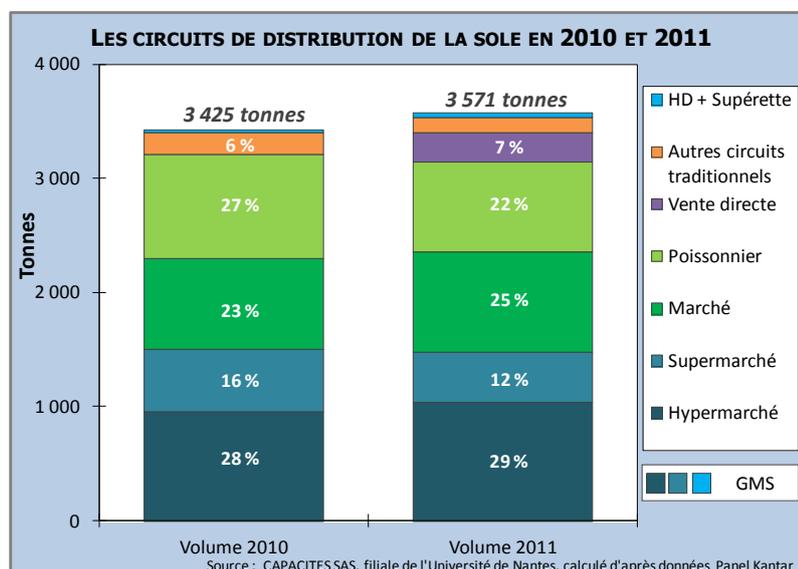


Echanges internationaux de la France

La **balance commerciale** de la France est **excédentaire en volume et en valeur** depuis 2006.

Les soles échangées sont fraîches (99% de la sole exportée / 76% de la sole importée).

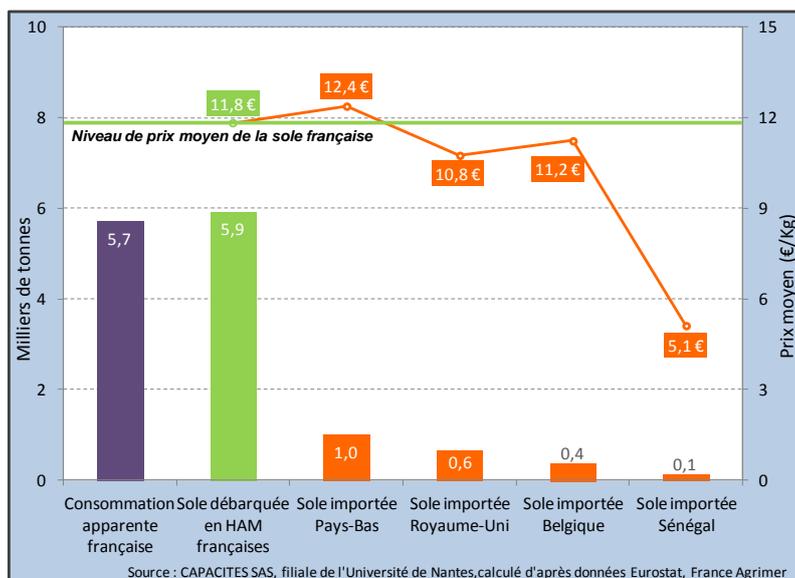
Le prix moyen de la sole française exportée est 20% supérieur à celui de la sole importée. Les **Pays Bas** assurent **42%** des **importations** de sole de la France, et le **Royaume Uni 30%**. La France exporte **46%** de ses soles vers l'**Espagne** et **31%** vers l'**Italie**.



Distribution et consommation des ménages en France

Les ménages français **stabilisent** leur **consommation** de sole à domicile (+4% en 2011).

La vente directe s'est développée. Son corollaire, la vente sur marché, gagne aussi des points (+2 points). La **part des supermarchés**, reste **identique** à 2010. Les volumes achetés en **poissonnerie reculent** (-5 points), certainement du fait de la fermeture de poissonneries (France Agrimer, 19/12/2011, *L'avenir de la poissonnerie en France – Prospective et plan d'action*)



Les produits concurrentiels de la sole française en 2011

Les volumes de **sole consommée** sur le territoire français restent **inférieurs** à ceux **débarqués** dans les HAM françaises. Les apports sont en partie complétés par des importations. Les prix moyens de la sole d'importation concurrencent fortement la sole française :

- **11 €/kg** à l'import,
- **12,8 €/kg** à l'export,
- **11,9 €/kg** sous **HAM**,
- **Entre 17,4 et 22,5 €/kg** dans les points de distribution (**24€** en **poissonnerie**, et **17,4€** en **GMS**).

Critère de définition observé	Volume 2010 (Tonnes)	Volume 2011 (Tonnes)	Evolution 10/11
Tranche d'âge			
Moins de 35 ans	205	171	-16%
35 à 49 ans	442	524	18%
50 à 64 ans	1 033	1 098	6%
65 ans et plus	1 745	1 779	2%
Profession et Catégorie Socio-professionnelle			
Aisée	1 144	1 117	-2%
Moyenne supérieure	1 312	1 338	2%
Moyenne inférieure	769	816	6%
Modeste	200	300	50%

Source : CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, d'après données KANTAR

Profils de consommateurs

Les catégories de consommateurs les plus **jeunes** (- de 35 ans) ont réduit leur consommation de sole.

Les **consommateurs âgés** (+ de 50 ans), gros consommateurs de sole, stabilisent leurs volumes d'achat.

En 2011, le niveau de consommation de sole des classes moyennes et aisées, principaux acheteurs de sole, reste analogue. Les **consommateurs les plus modestes** ont augmenté de **50%** leur volume d'achats de sole.

Actualités nationale et communautaire de la sole :

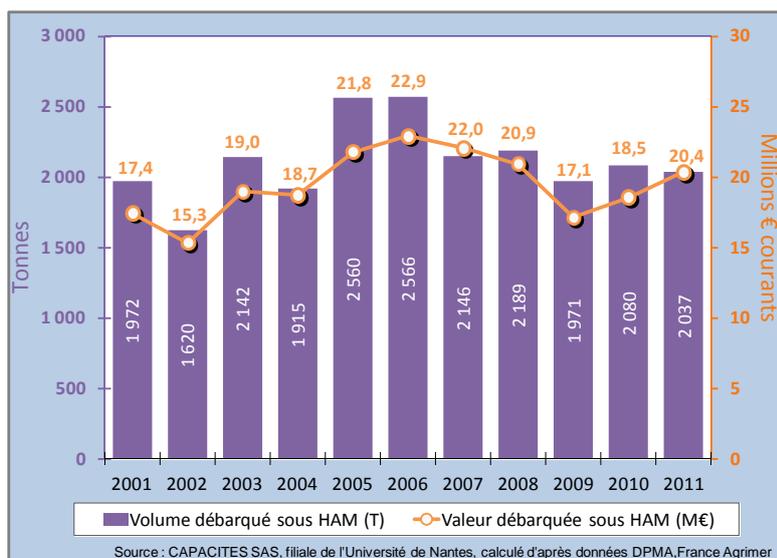
Le règlement (CE) n°388/2006 du Conseil du 23 février 2006, concernant le plan pluriannuel pour l'exploitation durable du stock de sole dans le golfe de Gascogne, encadre l'exploitation de la sole dans le golfe de Gascogne.

En 2012, la France a obtenu un quota de 7 608 tonnes sur les 30 376 tonnes de l'UE. C'est le quota de sole le plus élevé derrière celui des Pays Bas (12 589 tonnes). L'arrêté du 31 mai 2012 portant répartition de certains quotas de pêche accordés à la France pour l'année 2012 attribue 3 972 tonnes pour la zone CIEM VII a, b (3 745 tonnes en 2011, arrêté du 14 avril 2011).

Pour 2012, la Commission a également délibéré sur la réduction de quotas de pêche pour dépassement en 2011. Ainsi, la France a vu son quota de sole réduire de 10,5 tonnes.

Pour 2013, la Commission a proposé une baisse de 14% des quotas de la Manche Ouest (2 584 T) et de 29% pour la sole du golfe de Gascogne (2 765T). La position communautaire retenue pour 2013 est une hausse des TAC de la Manche Ouest de 15% et une baisse du TAC de la sole du golfe de Gascogne de 3,5%.

3. LE BAR COMMUN

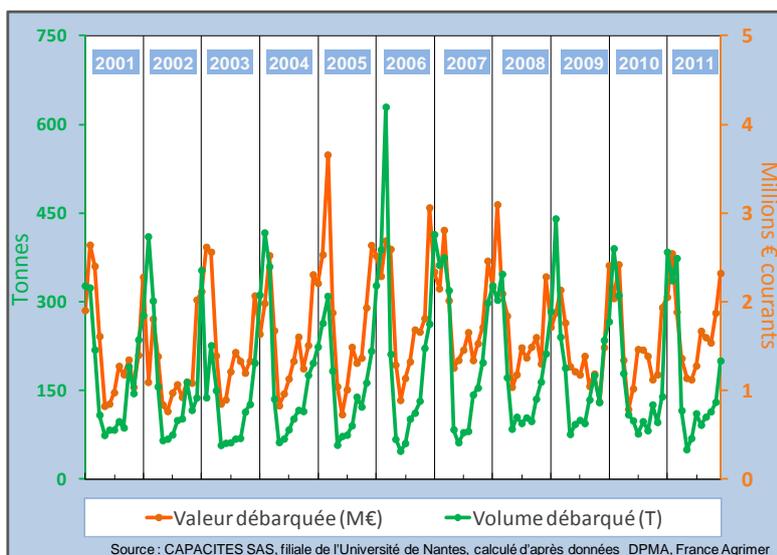


Débarquements annuels sur la façade Aglia (3 régions)

L'Aglia (3 régions) concentre presque **50%** des volumes de bar débarqués sous HAM.

Les volumes de bar débarqués dans les HAM de l'Aglia stagnent (-2% / 2010).

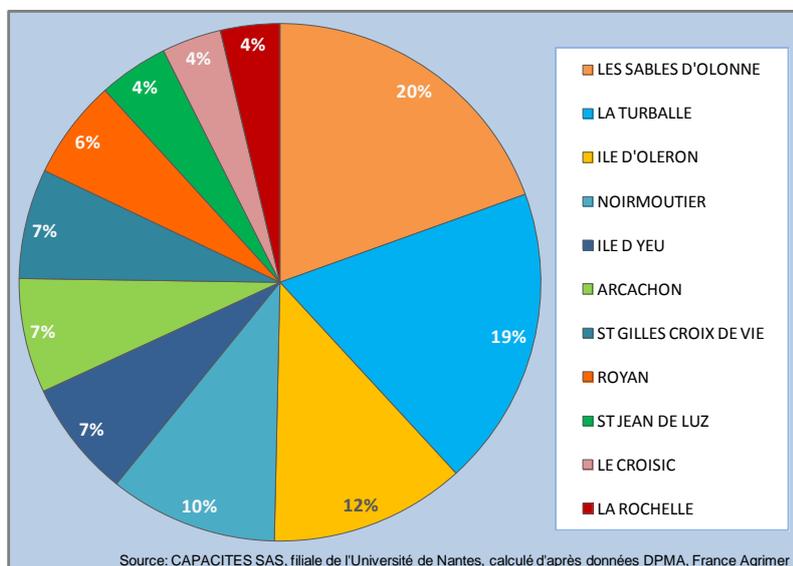
Cette année, le **prix moyen** du bar est en **forte hausse** (+12%), hausse notamment liée à une **augmentation** des débarquements de **bar de ligne** (+40% en volume). En 2011, le **prix moyen** du bar débarqué sur la façade Aglia se rapproche de celui du **reste de la France** (Aglia : >0,30€/kg).



Débarquements mensuels sur la façade Aglia (3 régions)

En 2011, la **saison haute de production du bar** s'étend de **novembre à mars** avec un **pic** durant les mois de **janvier et février**.

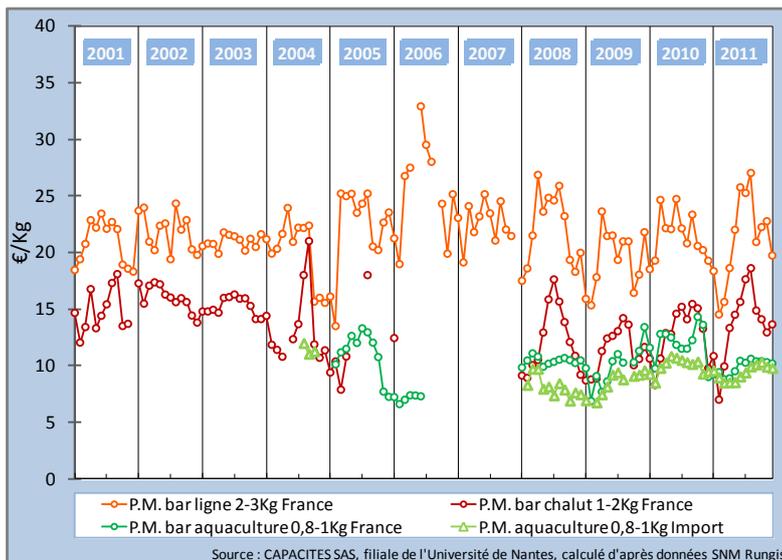
Le niveau de **prix moyen** est corrélé aux **apports** (prix moyens les plus bas observés en début d'année) mais aussi à la **demande** (maintien des prix moyens en décembre malgré l'augmentation des apports): le bar se commercialise à un prix 2 fois plus élevé durant la saison estivale.



Répartition de la valeur débarquée dans les HAM de l'Aglia en 2011

En 2011, **La Turballe** voit ses débarquements de bar s'effondrer (-43% en volume, -33% en valeur). Cette baisse des débarquements concerne le **bar de chalut** (presque -50% en volume) alors que ceux de **bar de ligne augmentent**.

La criée des **Sables d'Olonne** (+8,9% en volume, +24% en valeur) prend la **1^{ère} place** pour le débarquement du bar. Cette hausse est notamment liée au plan d'adaptation de la flotte (arrivée de senneurs danois).

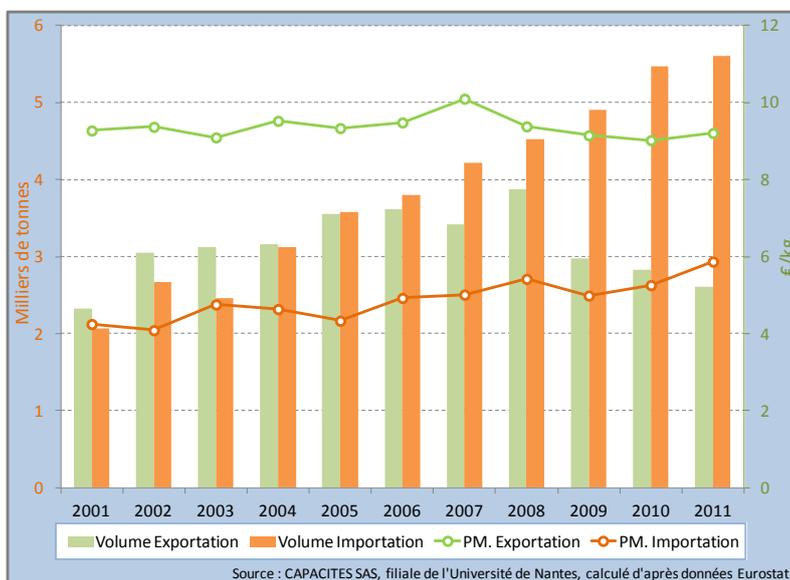


Mise en marché au MIN de Rungis

En 2011, le **bar d'aquaculture** quelle que soit l'origine se commercialise à un **prix inférieur à 2010**, alors que le **bar sauvage** (chalut et ligne) se vend à un **prix moyen plus élevé**.

Le bar de chalut retrouve une valeur supérieure à celle du bar d'aquaculture.

L'écart de prix moyen entre le bar d'aquaculture français et d'importation s'amenuise : le prix moyen du bar d'aquaculture français est supérieur de 6% au bar étranger.

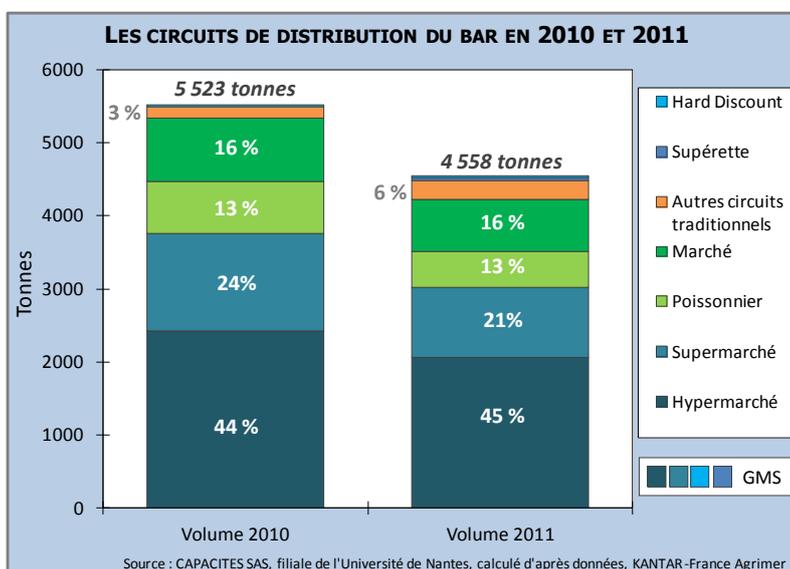


Echanges internationaux de la France

En 2011, les **importations** de bar poursuivent leur **croissance** et les **exportations** continuent de **baïsser**.

Les échanges commerciaux sont composés de **bar frais** (99% des exportations, 98% des importations). L'**écart de prix moyens** entre le bar exporté (bar sauvage) et le bar importé (bar d'aquaculture) bien que notable (bar exporté >60% bar importé) **se réduit**.

La **Grèce** fournit 66% du **bar importé**. Le **bar français** part pour l'**Italie** (32%) et le **Royaume-Uni** (12%).

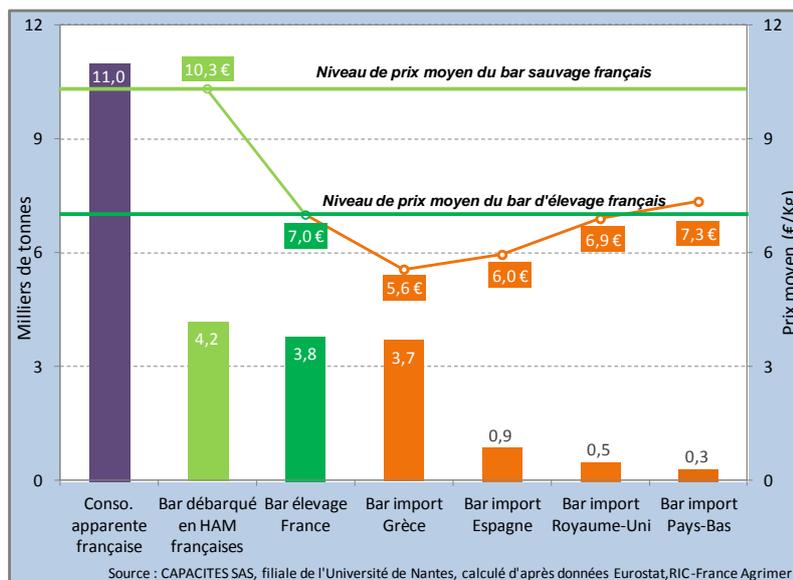


Consommation et distribution des ménages en France

Entre 2010 et 2011, les ménages ont fortement réduit leur **consommation** de bar à domicile (-17,5%) mais aussi leur consommation hors foyer (-10%). Cette diminution des volumes de vente de bar concerne **tous les circuits de distribution**.

La répartition des volumes de commercialisation du bar reste quasi-identique.

Les **GMS** commercialisent toujours une grande partie des volumes de bar (66%).



Produits concurrentiels du bar français en 2011

La **consommation apparente** de bar est **supérieure** (27%) aux volumes de bar produits en France (**pêche et aquaculture**). D'aquaculture (vente à la consommation) ou de pêche (vente en HAM), le **prix moyen du bar français** est **supérieur** au bar d'importation.

A la distribution, le prix moyen du bar varie entre **12,4€ en GMS** et **17,8€ en poissonnerie**.

Le bar français s'**exporte** à un prix moyen de **9,2€/kg**. Il est destiné à des marchés de niche.

Critère de définition observé	Volume 2010 (Tonnes)	Volume 2011 (Tonnes)	Evolution 10/11
Tranche d'âge			
Moins de 35 ans	429	397	-7%
35 à 49 ans	1 136	893	-21%
50 à 64 ans	1 777	1 427	-20%
65 ans et plus	2 182	1 841	-16%
Profession et Catégorie Socio-professionnelle			
Aisée	1 744	1 342	-23%
Moyenne supérieure	1 728	1 659	-4%
Moyenne inférieure	1 477	1 212	-18%
Modeste	574	345	-40%

Source : CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, d'après données KANTAR

Profils de consommateurs

Les **foyers âgés** (+ de 50 ans) et les **catégories socio-professionnelles aisées** sont les plus gros consommateurs de bar.

Les foyers consommateurs de bar ne comptent pas d'enfants.

En 2011, les français de tout âge et de toute catégorie socio-professionnelle ont réduit leur consommation de bar.

Entre 2010 et 2011, les foyers les plus modestes ont réduit leur volume d'achat à hauteur de ce qu'il avait augmenté entre 2009 et 2010.

Actualités autour du bar en 2011-2012 :

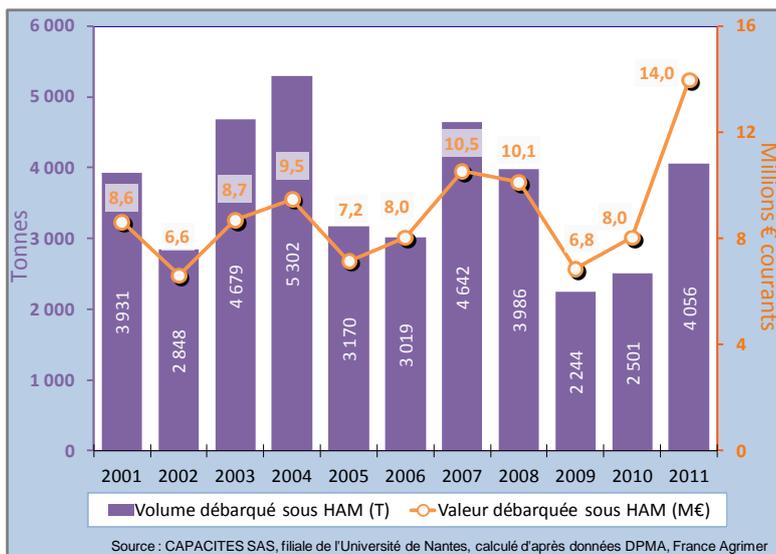
En France, plusieurs modes d'exploitation du bar coexistent :

- Une pêche à l'année par de petites embarcations (palangre, ligne de traîne, filet) ;
- Une pêche saisonnière par les chaluts pélagiques en bœuf, les chaluts de fond, la bolinche, et depuis 2010, la senne danoise ;
- Une pêche récréative aux volumes de capture équivalents à ceux de la pêche professionnelle.

Afin de contrôler l'exploitation de cette espèce, les pêcheurs de loisir en mer sont désormais invités à se télédéclarer sur le site du ministère de l'écologie, depuis le 1^{er} juillet 2012.

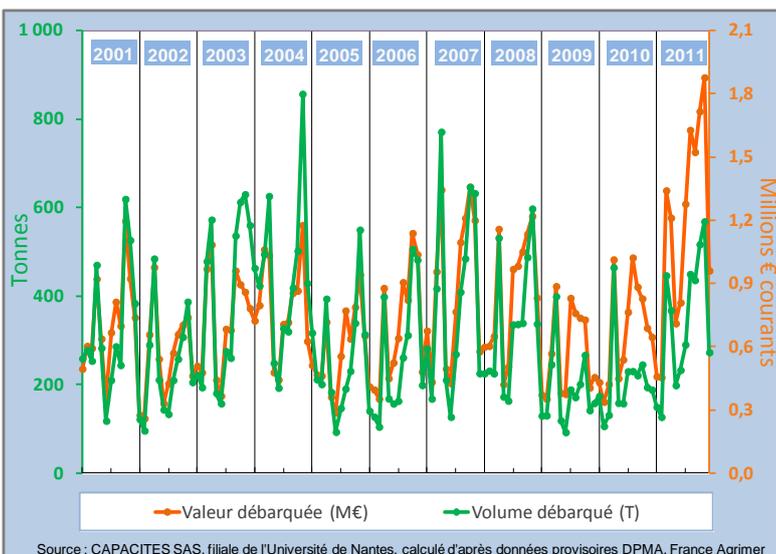
Pour les professionnels, la pêche au bar est soumise à la détention d'une licence de pêche. Des contingents de licences par métier sont définis chaque année. De plus, la pêche professionnelle du bar est assujettie à des règles de mesures de gestion par métier. En outre, les détenteurs « d'une licence bar » doivent respecter un arrêt temporaire de la pêche du bar pendant une semaine calendaire, entre le 1er janvier et le 31 mars. Aucun quota de pêche n'est fixé par l'UE sur cette espèce.

4. LA SEICHE



Débarquements annuels sur la façade Aglia

La **production de seiche** est très **irrégulière** d'une année à l'autre. Les volumes de seiche débarqués dans les HAM de l'Agilia (3 régions) en 2011 sont proches de ceux de 2008 (environ 4 000 tonnes). Le **prix moyen** de la seiche à la première mise en vente sur la façade Aglia (3 régions) poursuit la **croissance engagée depuis 2008** (+7% / 2010 ; +5,3% de croissance annuelle depuis 2000).

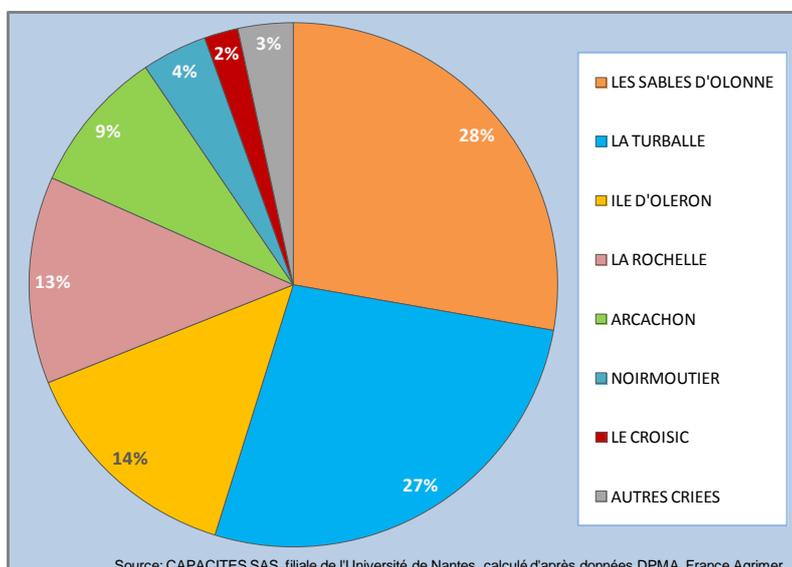


Débarquements mensuels sur la façade Aglia

En 2011, les débarquements de seiche dans les HAM de l'Agilia (3 régions) affichent une saisonnalité précoce :

- Le premier pic qui n'est pas le plus important (comme en 2009 et 2010) est avancé au mois de mars ;
- Le second plus marqué qu'en 2009 et 2010 commence dès août et culmine en novembre.

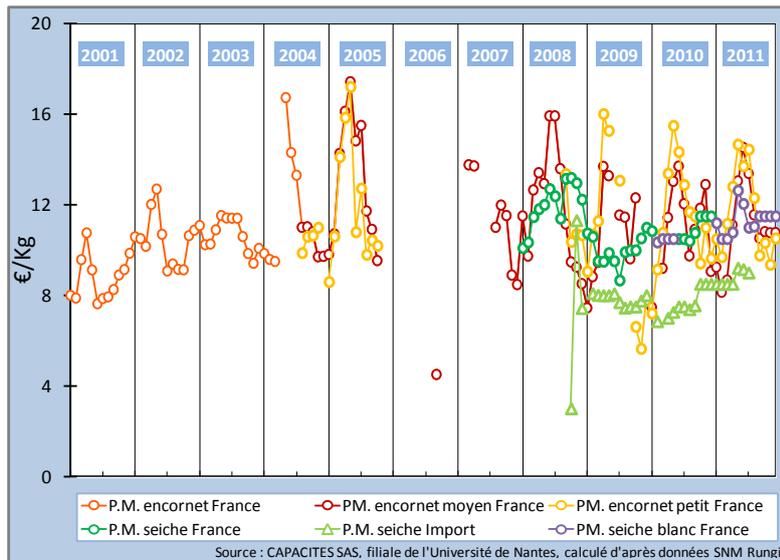
Le prix moyen relativement constant est nettement plus élevé en juillet alors que les apports sont faibles et que la demande forte (saison estivale)



Répartition des débarquements de la façade Aglia en 2011

La seiche est surtout débarquée (80% de la valeur) auprès des **4 principales HAM des Pays de la Loire, et de Poitou-Charentes**. En 2011 hormis au Croisic, les débarquements de seiches ont augmenté en l'Agilia (3 régions). Les volumes de seiches débarqués aux Sables d'Olonne ont doublé (+113%), augmentation liée à l'arrivée des senneurs danois. Grâce à la bonne conjoncture climatique, la HAM de Royan voit aussi ses débarquements de seiche explosés (x 2 en volume).

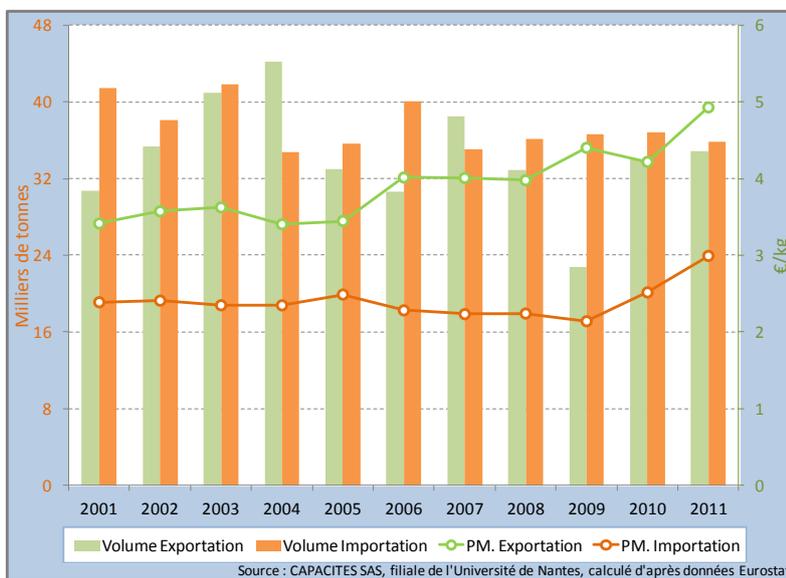
Pour la seiche et le calmar (données agrégées dans la BDD Rungis et Eurostat)



Mise en marché au MIN de Rungis

Les prix moyens des seiches et encornets commercialisés à Rungis sont sensiblement les mêmes. Le prix moyen de la **seiche d'importation est inférieur (33%) à celui de la seiche française**.

Au fil des années, les produits commercialisés à Rungis se diversifient (multiplication des types de présentation des céphalopodes). Le prix moyen des seiches et encornets est au plus haut entre les mois de mai et de juillet.



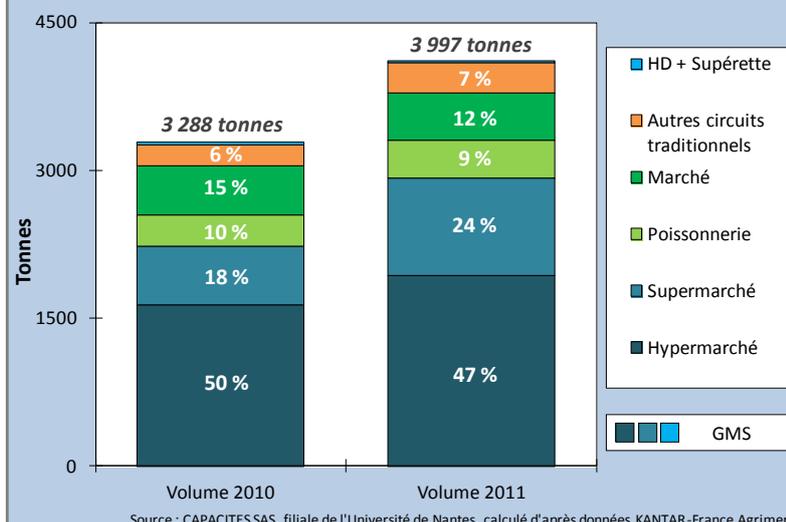
Echanges internationaux de la France

Depuis 2010, la **balance commerciale** des calmars, seiches et encornets est **bénéficiaire en valeur** et relativement **équilibrée en volume**.

Le prix moyen des céphalopodes à l'exportation est 40% plus élevé qu'à l'importation.

Les céphalopodes **exportés** sont majoritairement **frais** (60% des volumes). Les céphalopodes **importés** sont principalement des produits **congelés et/ou transformés** (72%).

LES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES CÉPHALOPODES FRAIS EN 2010 ET 2011



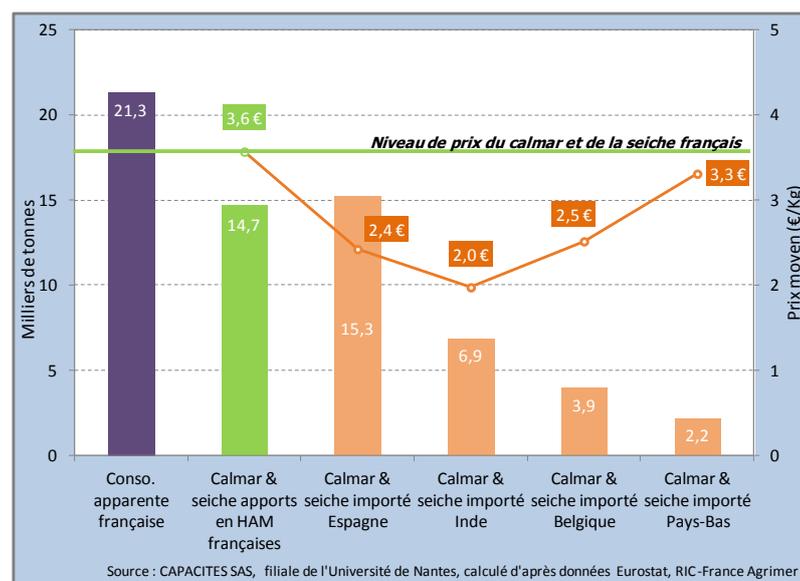
Distribution et consommation des ménages en France

Les **volumes de céphalopodes frais** (calmars et seiches) consommés à domicile ont **augmenté** de 25% entre 2010 et 2011.

Les **GMS** distribuent **plus de 70%** des volumes de calmars et seiches frais.

En 2010 et 2011, les circuits de distribution traditionnels (poissonniers, marchés et autres circuits traditionnels) commercialisent des volumes analogues de céphalopodes frais.

Pour la seiche et le calmar (données agrégées Eurostat)



Produits concurrentiels de la seiche et du calmar français en 2011

Les volumes d'importation et d'exportation sont très supérieurs à ceux débarqués sous HAM.

Les exportations concernent surtout des **produits frais**. Les **importations** portent sur des **produits transformés**.

La majeure partie des importations provient d'**Espagne**. C'est également la seconde destination des produits français.

Critère de définition observé	Volume 2010 (Tonnes)	Volume 2011 (Tonnes)	Evolution 10/11
Tranche d'âge			
Moins de 35 ans	133	329	147%
35 à 49 ans	731	978	34%
50 à 64 ans	1173	1462	25%
65 ans et plus	1194	1340	12%
Profession et Catégorie Socio-professionnelle			
Aisée	591	735	24%
Moyenne supérieure	1055	1409	34%
Moyenne inférieure	1292	1317	2%
Modeste	349	649	86%

Source : CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, d'après données KANTAR

Profils de consommateurs

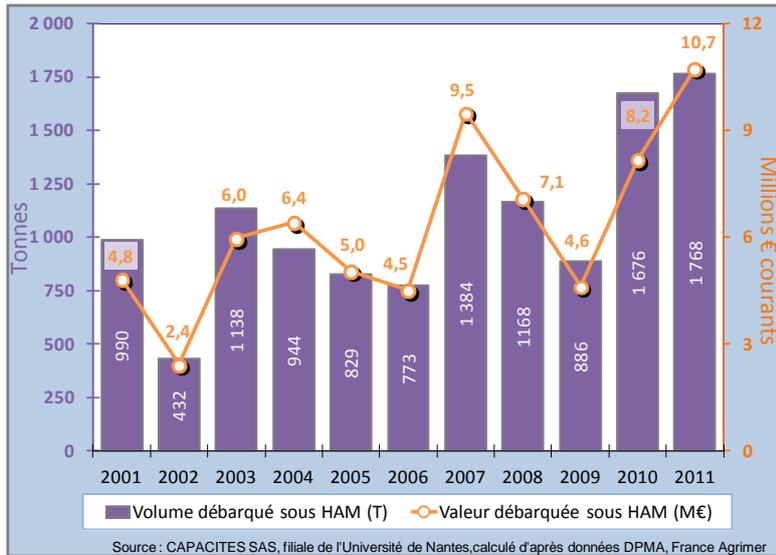
Entre 2010 et 2011, les **français** de tous âges ont **augmenté** leur consommation de céphalopodes frais. Même si les moins de 35 ans ont accentué leur volume d'achat de presque 150%, ils ne représentent que 8% du volume total consommé.

Les foyers modestes avaient doublé leur volume de consommation de céphalopodes entre 2009 et 2010. De 2010 à 2011, ces foyers doublent à nouveau leur volume de consommation de céphalopodes.

Actualités autour de la seiche en 2011-2012 :

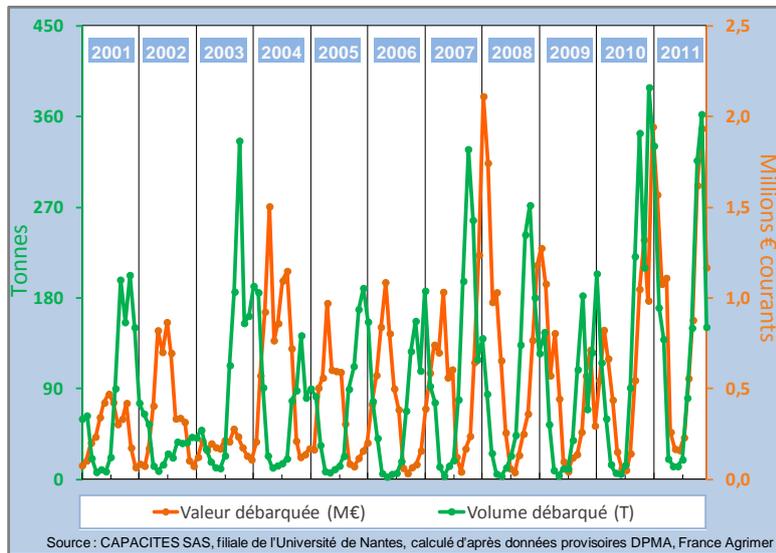
La seiche est une espèce ciblée autant par les pêcheurs professionnels que par les pêcheurs de loisir. Malgré des pronostics à la baisse (liés au climat froid), la saison de seiches a été très abondante.

5. LE CALMAR



Débarquements annuels sur la façade Aglia (3 régions)

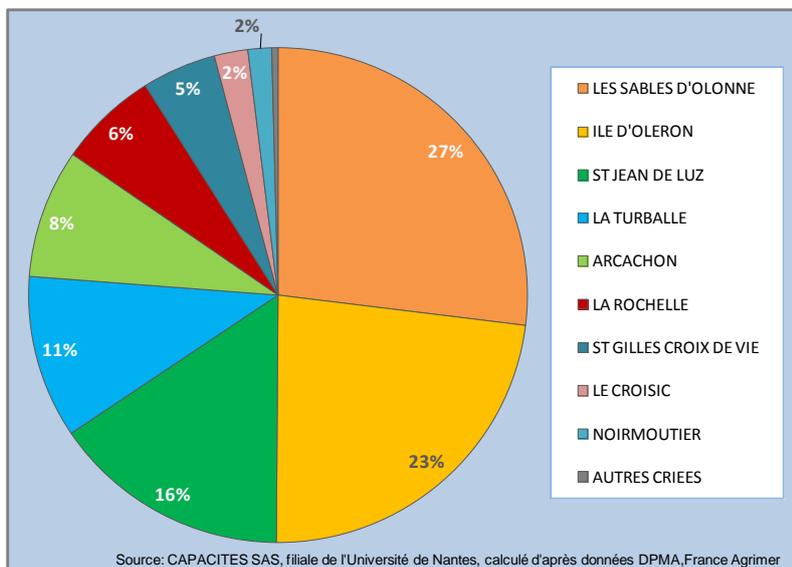
La production de calmar est très irrégulière d'une année sur l'autre. Les débarquements de calmar poursuivent la progression engagée depuis 2009 (+5% en volume, +31% en valeur). Cette **hausse des apports** s'accompagne d'une **augmentation du prix moyen** (+24%). Le prix moyen du calmar débarqué en Aglia (3 régions) est dans la moyenne nationale. **L'Aglia concentre 1/3 du volume et de la valeur** des calmars débarqués dans les HAM françaises.



Débarquements mensuels sur la façade Aglia (3 régions)

Comme pour la seiche (autre céphalopode), la **saisonnalité des captures est avancée** :

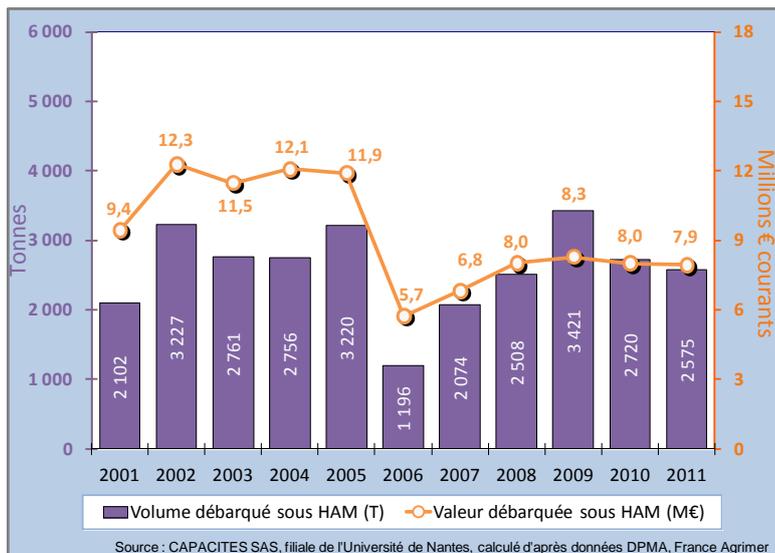
- La saison haute de production s'étend sur les mois d'hiver.
- Pour la saison 2010, le pic de production se prolonge jusqu'en janvier 2011 ;
- Pour la saison 2011, le pic de production est avancé au mois d'**octobre** et de **novembre** ;
- Le second trimestre est **caractérisé par une quasi-absence** des apports.



Répartition des débarquements de la façade Aglia en 2011

Avec des débarquements de calmar environ 50% plus élevés (+44% en volume, +68% en valeur), les **Sables d'Olonne** prennent la **1^{ère} place** pour le débarquement du calmar en Aglia. **La Côtinière** (île d'Oléron) voit ses apports réduire (-24% en volume, -7% en valeur). Elle prend la **2^{nde} place**. La HAM de **Saint Jean de Luz double ses apports** (+82% en volume, +113% en valeur). Le prix moyen de vente du calmar y est particulièrement élevé (proximité de l'Espagne).

6. LE MERLU

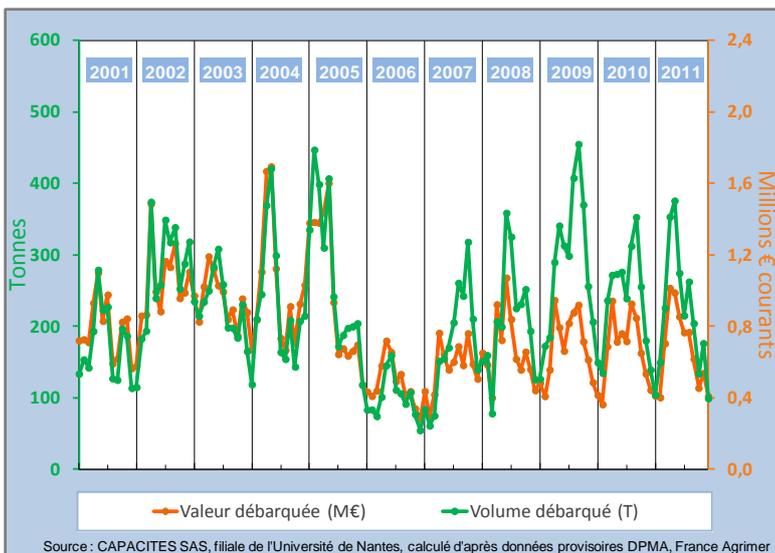


Débarquements annuels sur la façade Aglia (3 régions)

Le volume de merlus débarqué dans les HAM de la façade Aglia réduit en 2011 (-5% / 2010).

L'Agilia (3 régions) concentre 1/3 des volumes et de la valeur des débarquements sous HAM françaises.

Le prix moyen du merlu débarqué dans les HAM de l'Agilia (3 régions) gagne quelques centimes (+0,20€/kg).

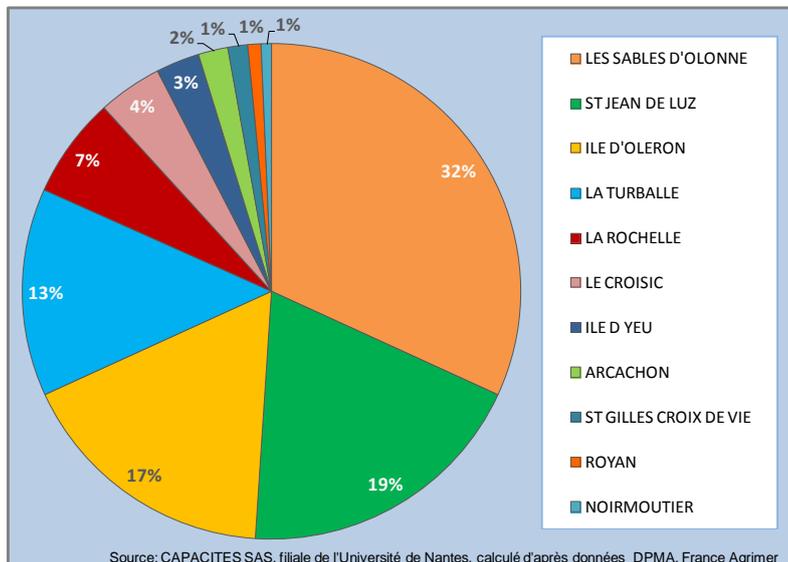


Débarquements mensuels sur la façade Aglia

La saisonnalité du merlu est marquée par des apports faibles en hiver et un pic des apports en avril-mai.

Les débarquements de merlu sont au plus bas durant les mois d'hiver (octobre à février).

Le prix moyen est au plus haut au cœur de la saison basse (en décembre et janvier).

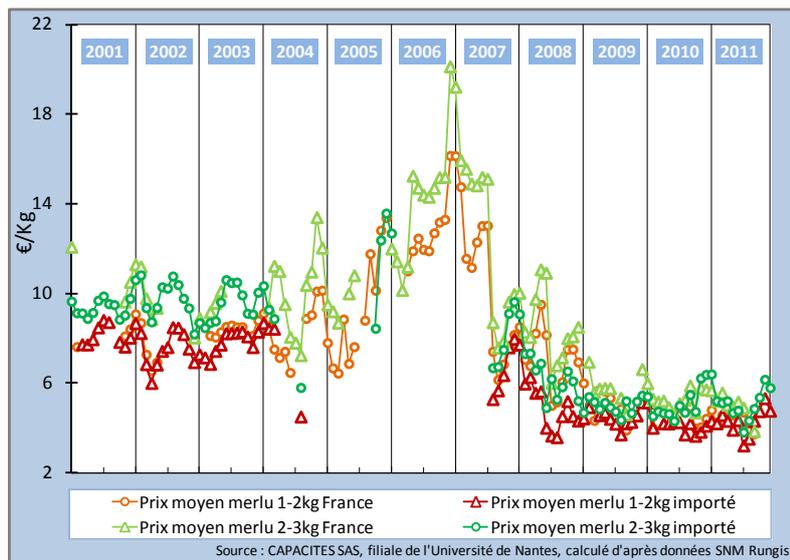


Répartition des débarquements de la façade Aglia en 2011

Les apports de merlus sont en forte **augmentation** (plus de 50% en volume et en valeur) dans les HAM de **La Turballe** et de **La Rochelle**. Les HAM des **Sables d'Olonne** et de **Saint Jean de Luz** ont vu leurs apports de merlu **légèrement augmenter**.

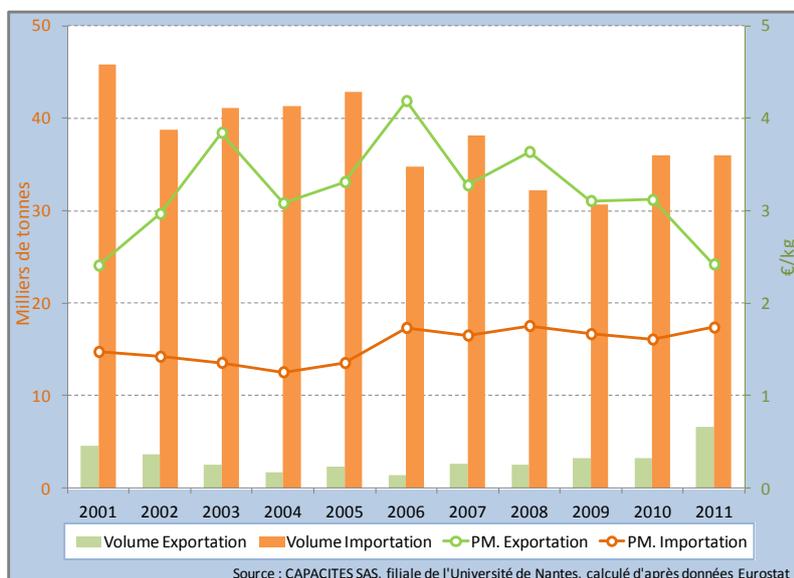
Pour les autres HAM de la façade Aglia, les débarquements de merlu ont fortement réduit en 2011.

Le prix moyen reste particulièrement élevé à Saint Jean de Luz (proximité de l'Espagne).



Mise en marché au MIN de Rungis

Après une baisse importante en 2007 et 2008 (crise européenne du marché du merlu : le prix moyen du merlu a baissé de 33% entre 2000 et 2010), les **prix moyens des merlus se sont stabilisés** à un niveau bas depuis 2009 quelles que soit la taille et l'origine (entre 4,2€/kg et 5,2€/kg pour les merlus entre 1 et 3 kg). Aujourd'hui, le prix moyen du merlu qu'il soit français ou d'importation est sensiblement le même.

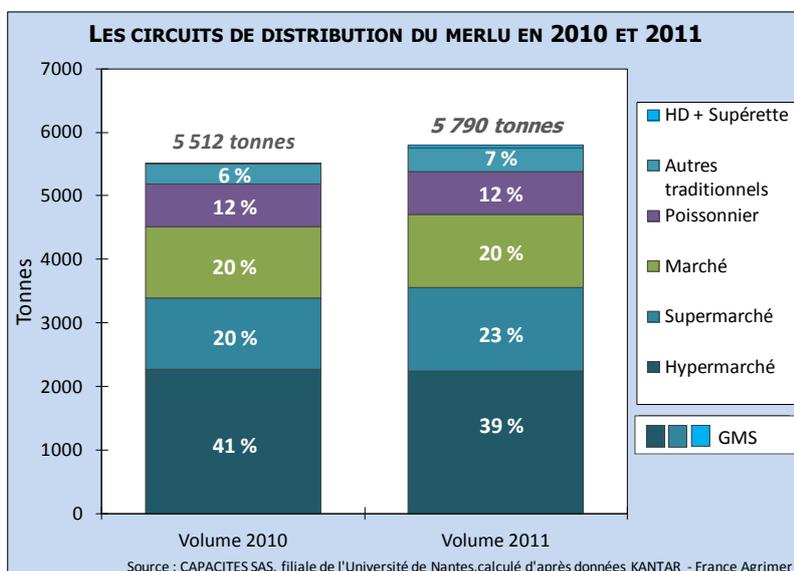


Echanges internationaux de la France

La **balance commerciale** de la France reste largement **déficitaire** (la France importe 5 fois plus de merlus qu'elle n'en exporte).

Depuis 2006, le volume d'importation des merlus tend à se stabiliser autour de 35 000 tonnes.

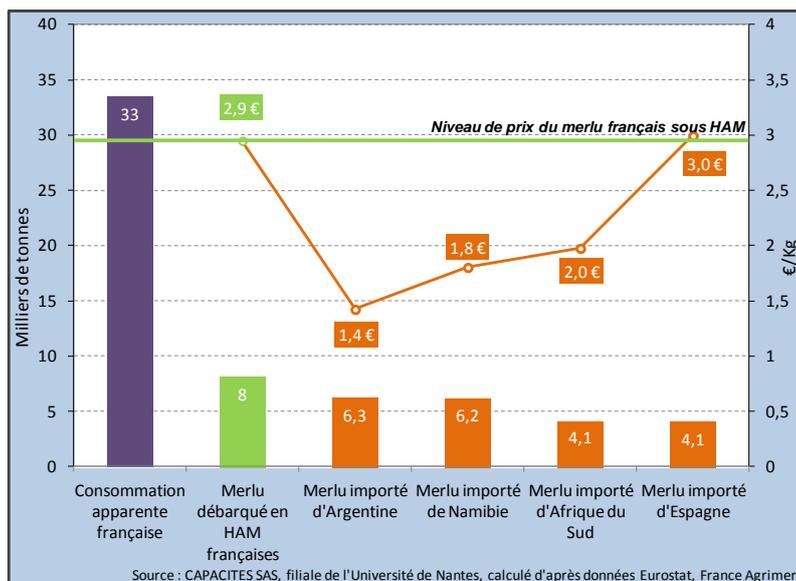
Les merlus sont majoritairement **importés** sous forme de **filet congelé** (70% en 2011). Les **exportations** de merlus, destinées en grande partie à l'**Espagne** (75%) sont surtout composées de **merlu frais** (79% en 2011).



Distribution et consommation des ménages en France

La consommation de merlu (frais et congelé) progresse légèrement en 2011 (+5% / 2010), avec une répartition par point de vente relativement semblable à l'année précédente.

Les **GMS commercialisent près de 70%** du merlu frais en France. Par rapport à 2010, ce sont les moyennes surfaces (supermarchés) qui bénéficient le plus de cette hausse (+3 points).



Produits concurrentiels du merlu français en 2011

La **consommation** apparente française de merlu est **quatre fois supérieure à l'offre débarquée sous HAM**. Les importations complètent les captures françaises à des niveaux de prix moyens inférieurs voire équivalents (Espagne) à celui observé sous HAM.

Le **merlu français** s'exporte à un prix moyen (équivalent poids vif) **28% supérieur aux merlus importés**. A la consommation, le merlu affiche un prix moyen allant de 8,4€/kg dans les GMS à 10,8€/kg dans les poissonneries.

Critère de définition observé	Volume 2010 (Tonnes)	Volume 2011 (Tonnes)	Evolution 10/11
Tranche d'âge			
Moins de 35 ans	198	150	-24%
35 à 49 ans	574	673	17%
50 à 64 ans	2 110	2 052	-3%
65 ans et plus	2 630	2 915	11%
Profession et Catégorie Socio-professionnelle			
Aisée	1 005	970	-4%
Moyenne supérieure	1 974	1 986	1%
Moyenne inférieure	1 958	2 067	6%
Modeste	575	768	34%

Source : CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, d'après données KANTAR

Profils de consommateurs

Les **foyers de plus de 50 ans** représentent **près de 90%** de la consommation de merlu à domicile.

Les **moins de 35 ans** restent de **petits consommateurs**. Ils continuent de réduire leur consommation de merlu en 2011.

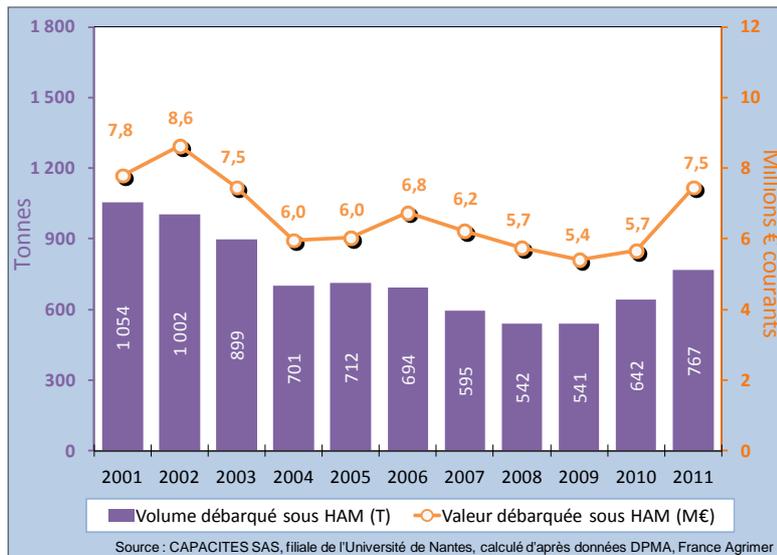
Les **foyers modestes**, faibles consommateurs de merlu (et produits de la mer en général), accroissent notablement leur consommation (+34%). Les autres catégories socioprofessionnelles maintiennent leur niveau de consommation.

Actualités autour du merlu en 2011-2012 :

En 2012, les quotas totaux de l'UE pour le merlu s'élevaient à 67 404 tonnes. La France a obtenu 29 312 tonnes sur cette espèce. Sur ces volumes accordés par l'UE, l'arrêté du 31 mai 2012 portant répartition de certains quotas de pêche accordés à la France pour l'année 2012 a attribué 14 533 tonnes pour la zone CIEM VIII a, b, d, e (13 139 tonnes, arrêté du 14 avril 2011).

Pour 2013, la Commission a reconnu que la proportion de stocks surexploités avait pratiquement diminué de moitié depuis 2004 et a souligné le progrès considérable dans la disponibilité des avis scientifiques. Pourtant, en décembre 2012, la Commission a proposé une baisse (-32%) pour 2013. Les Etats membres de l'UE ont contesté cette position de la Commission, contradictoire des avis scientifiques. Finalement, pour 2013, les TAC ont été maintenus.

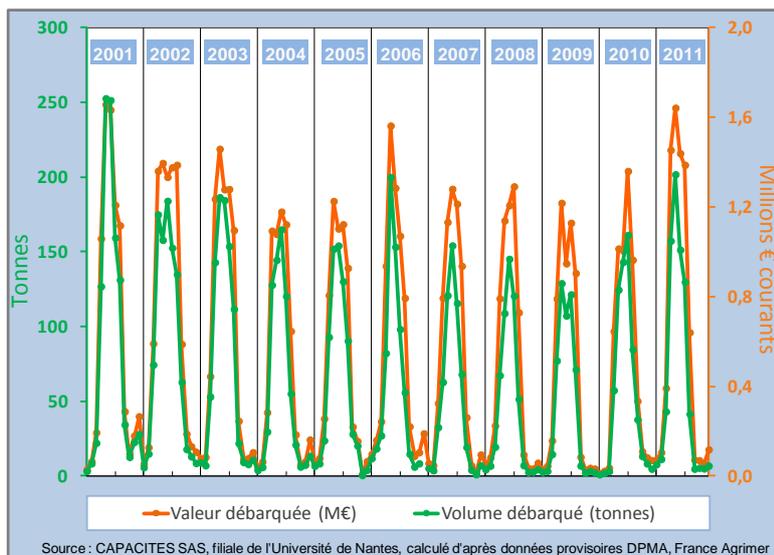
7. LA LANGOUSTINE



Débarquements annuels sur la façade Aglia (3 régions)

Les HAM de l'Agia (3 régions) commercialisent **20% des volumes et 19% de la valeur** des débarquements sous HAM françaises.

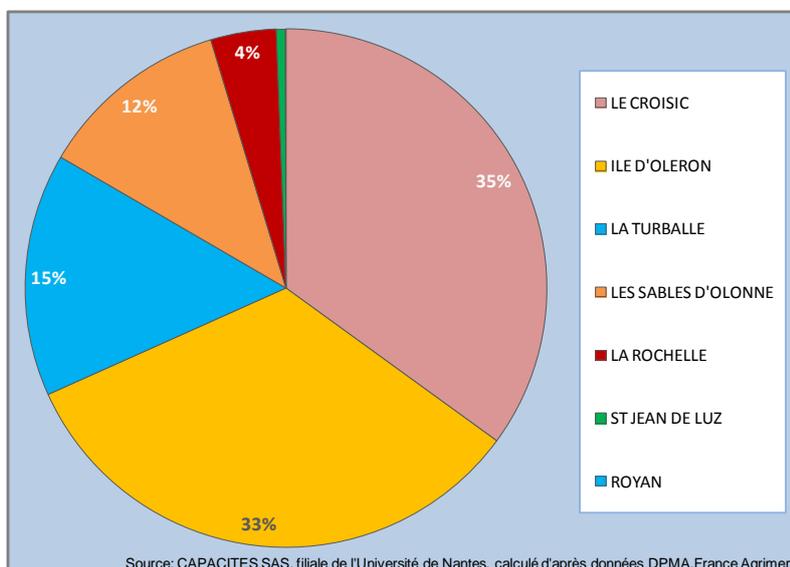
En 2011, les apports en langoustine des HAM de l'Agia (3 régions) poursuivent leur **progression** (+19% en volume). Cette hausse des débarquements s'accompagne d'une **augmentation du prix moyen** (+8%).



Débarquements mensuels sur la façade Aglia (3 régions)

La production de langoustine connaît une **forte saisonnalité**. Les débarquements de langoustine sous HAM connaissent un **pic au second trimestre**. La production de langoustine est concentrée d'avril à août (+ de 90% du volume et de la valeur).

La **saisonnalité** des débarquements se répercute **sur les prix moyens**. Le prix moyen le plus élevé est observé lors des fêtes de fin d'année.

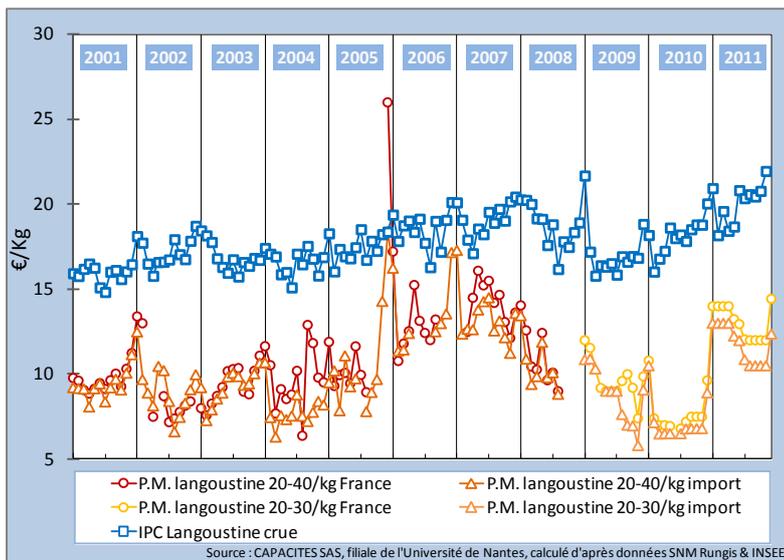


Répartition des débarquements de la façade Aglia en 2011

Le Croisic et La Cotinière partagent 70% des débarquements.

Le Croisic est la 1^{ère} place en valeur. La Cotinière enregistre la plus importante augmentation des volumes débarqués (+32 tonnes / 2010).

En 2011, les débarquements de langoustine aux **Sables d'Olonne** ont presque **doublé** (+173% en volume, +183% en valeur). Cette augmentation s'explique entre autre par une part plus importante des apports de navires extérieurs (Sud Bretagne).



IPC= Indice des prix à la consommation (Données Insee)

Mise en marché au MIN de Rungis

Le prix moyen de la langoustine est lié à la taille. Plus elle est grosse, plus elle se vend cher.

Sur l'année, la langoustine française se vend globalement plus cher que la langoustine d'importation.

En 2011, les prix moyens de vente de la langoustine affichent une certaine saisonnalité (prix élevés au 1^{er} semestre). En début d'année, pour la petite langoustine (30-40/kg), le prix moyen de la langoustine importée est plus élevé que celui de la langoustine française.



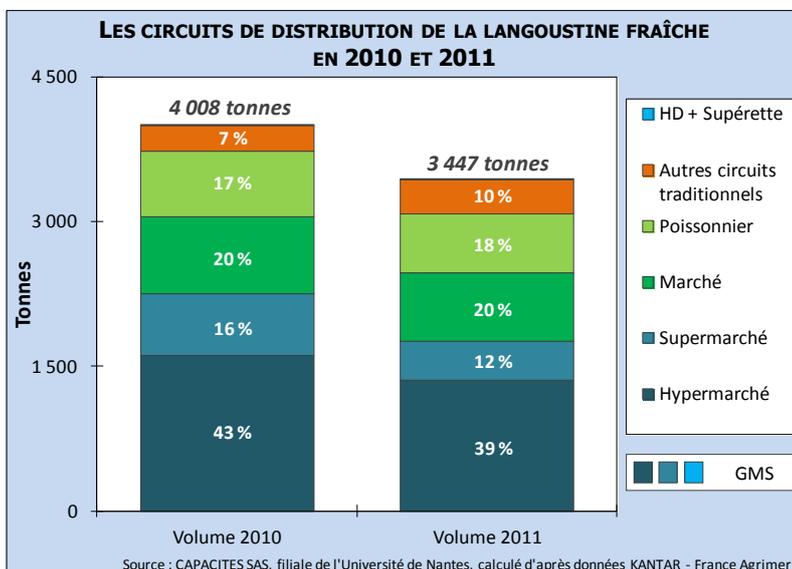
Echanges internationaux de la France

La **balance commerciale** de la langoustine est très **déficitaire** :

- Valeur des importations = x28 la valeur exportée ;
- Volume des importations = x35 le volume exporté.

Les **importations** et les **exportations** sont composées majoritairement de **langoustines hors congelées**.

Le **Royaume-Uni**, et plus particulièrement l'Ecosse, est le principal **fournisseur** de langoustine de la France (69% des importations).

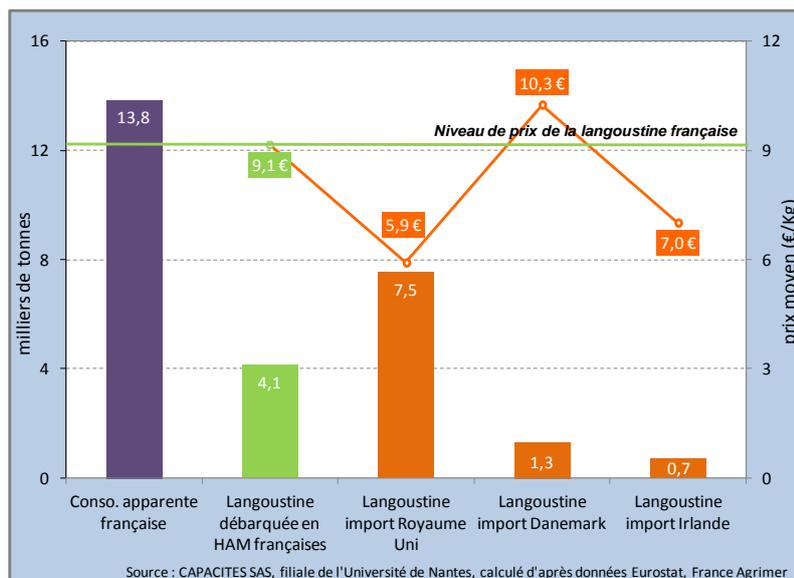


Distribution et consommation des ménages en France

La **consommation** de langoustine des **ménages français réduit** encore en 2011 (-14% / 2010).

Cette baisse des ventes impacte l'ensemble des circuits de distribution.

Les **achats en GMS** sont **davantage touchés** que ceux des circuits traditionnels.



Produits concurrentiels de la langoustine française en 2011

La **consommation** de langoustine en France est **3,5 fois supérieure** aux volumes **débarqués** dans les HAM.

Les **importations depuis le Royaume-Uni** représentent plus de la **moitié** de la consommation apparente française, pour un prix moyen sensiblement inférieur à celui observé dans les HAM françaises.

A la consommation, la langoustine est achetée entre **14€/kg en GMS** et **15,7€/kg sur les marchés**.

Critère de définition observé	Volume 2010 (Tonnes)	Volume 2011 (Tonnes)	Evolution 10/11
Tranche d'âge			
Moins de 35 ans	270	157	-42%
35 à 49 ans	600	462	-23%
50 à 64 ans	1195	1106	-7%
65 ans et plus	1942	1722	-11%
Profession et Catégorie Socio-professionnelle			
Aisée	805	699	-13%
Moyenne supérieure	1519	1290	-15%
Moyenne inférieure	1366	1136	-17%
Modeste	317	322	2%

Source : CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, d'après données KANTAR

Profils de consommateurs

Les **plus de 50 ans** représentent les **¾ de la consommation** de langoustine en France.

Les **catégories socioprofessionnelles moyennes** sont les **principaux acheteurs de langoustine** (¾ des volumes).

Les français consomment surtout la **langoustine fraîche**.

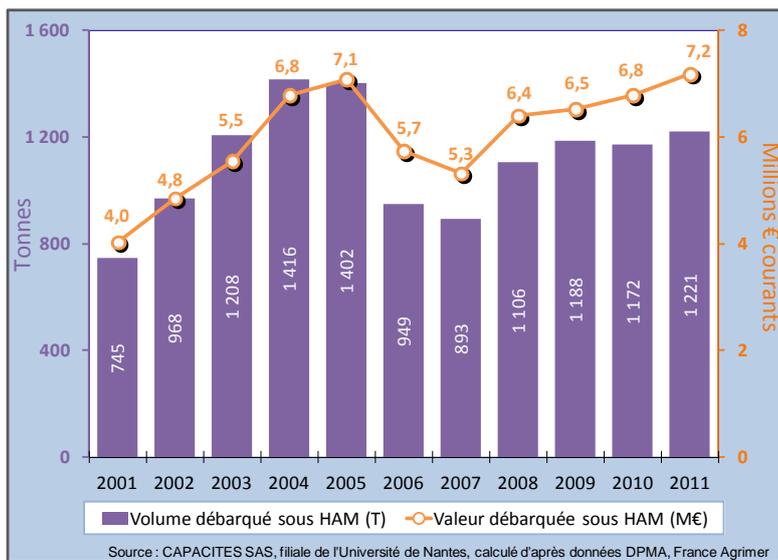
La part représentée par la langoustine congelée dans les achats des français est équivalente quel que soit l'âge. Elle est en revanche plus élevée pour les foyers modestes.

Actualités autour de la langoustine en 2011-2012 :

En 2012, les TAC de l'UE s'élevaient à 69 233 tonnes. Le Royaume-Uni détenait 57% des quotas de pêche de la langoustine. En France, l'arrêté du 31 mai 2012 portant répartition de certains quotas de pêche accordés à la France pour l'année 2012 a attribué 4 158 tonnes pour la zone CIEM VIII a, b, d, e (3 746 tonnes, arrêté du 14 avril 2011).

Pour 2013, la Commission a proposé une baisse de 15% des TAC dans la zone Manche et mer Celtique (4 497 tonnes) et de 18% dans le golfe de Gascogne (3 005 tonnes). Après contestations des Etats membres, les TAC ont été maintenus à un niveau équivalent à ceux de 2012.

8. LA BAUDROIE



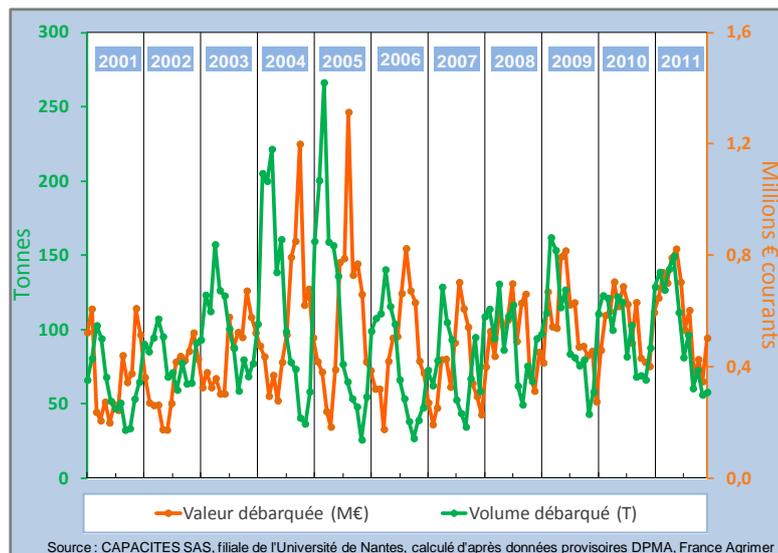
Débarquements annuels sur la façade Aglia (3 régions)

La **production annuelle** de baudroie est **irrégulière** d'une année sur l'autre.

Depuis 2008, la production augmente légèrement (taux de croissance annuel de 3%).

En 2011, le **prix moyen** s'est **stabilisé** (+1% / 2010).

Les **HAM de l'Agilia** (3 régions) concentrent **11%** du **volume** et de la **valeur** de la baudroie débarquée dans les HAM françaises.

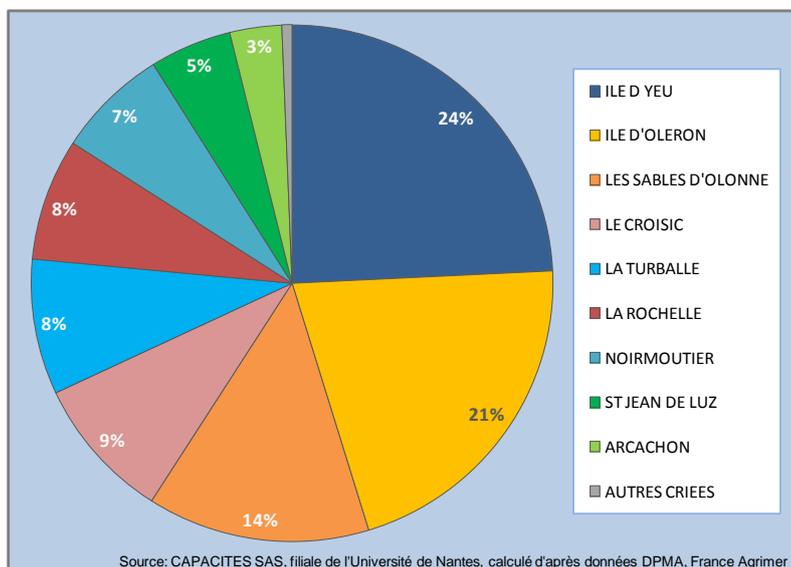


Débarquements mensuels sur la façade Aglia (3 régions)

Comme en 2010, la **saisonnalité** des débarquements de baudroie est **moins marquée** qu'en 2004 et 2005.

Les **débarquements** restent cependant **plus importants** au **1^{er} semestre** (65% en volume).

Le prix moyen de la baudroie augmente à mesure que l'année s'écoule. Il est au plus **haut** en **décembre** (fêtes de fin d'année).

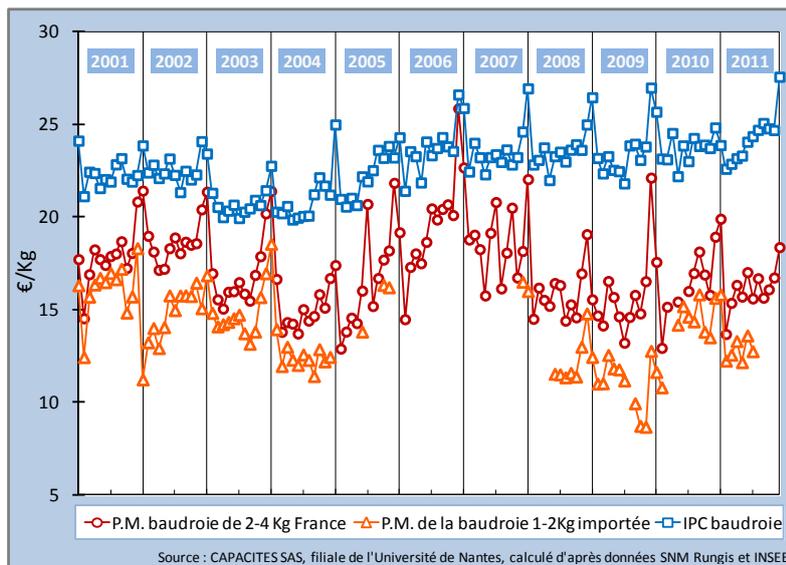


Répartition des débarquements de la façade Aglia en 2011

L'île d'**Oléron** et l'île d'**Yeu** sont les **premières places** de débarquement dans l'Agilia (3 régions).

Les apports dans les HAM de **La Turballe** et de **Saint Jean de Luz** augmentent particulièrement en 2011 (environ **+50%** en volume et en valeur).

En commercialisant la plus forte part de baudroie vidée étêtée (8%), le Croisic enregistre le prix moyen le plus élevé : deux fois plus élevé que dans les autres HAM de l'Agilia.

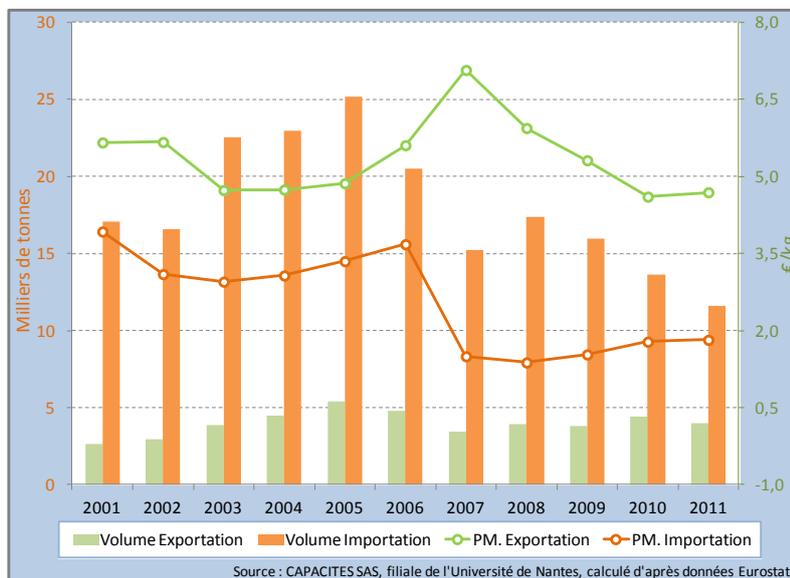


IPC= Indice des prix à la consommation (Données Insee)

Mise en marché au MIN de Rungis

Le prix moyen de la baudroie commercialisée au MIN de Rungis est inférieur pour la baudroie d'importation (le prix moyen de la baudroie de 2-4kg française est 13% supérieur à celle d'importation).

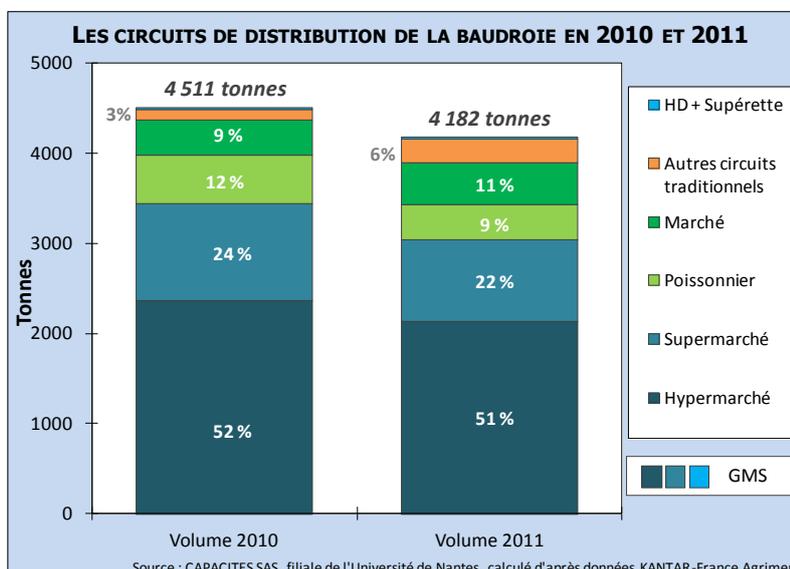
Au MIN de Rungis, la baudroie d'importation apparaît comme un produit de substitution de la baudroie française (produit commercialisée seulement sur une période de l'année). Le prix moyen de la baudroie est au plus haut en décembre (fêtes de fin d'année).



Echanges internationaux de la France

Depuis 2007, la **balance commerciale** de la France est **équilibrée en valeur** (exportation ≈ importation), mais **déficitaire en volume** (importation = x3 exportation en 2010 et 2011). La baudroie française s'exporte à un prix moyen en équivalent poids vif 2,5 fois supérieur à la baudroie importée.

Les principaux fournisseurs de lotte et baudroie de la France (volume) sont la Chine (32%), le Royaume-Uni (14%) et les USA (11%). La baudroie française part fraîche (93%) pour l'Espagne (46%) et l'Italie (39%).



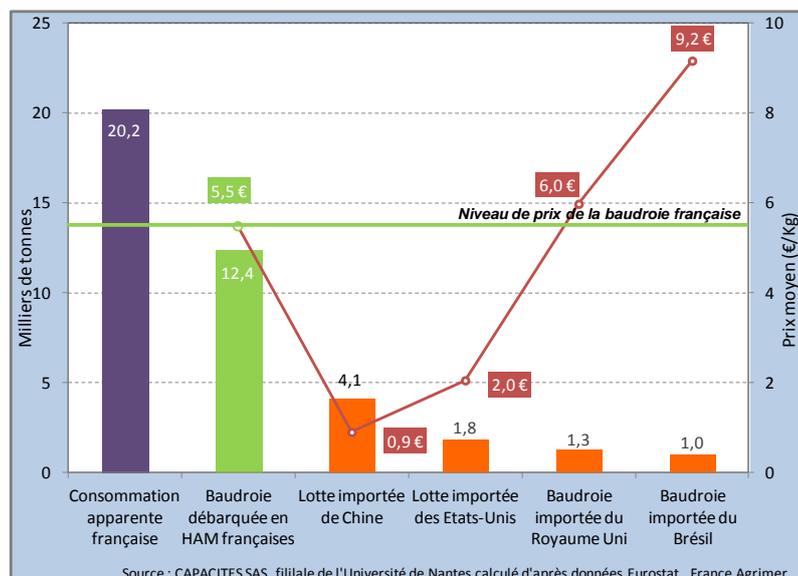
Distribution et consommation des ménages en France

En 2011, la **consommation de baudroie** des français a légèrement **reculé**.

La part de baudroie commercialisée par les **GMS diminue** (-3 points).

La part des ventes en poissonnerie a également réduit.

La part et les volumes de vente par les autres circuits de commercialisation traditionnels ont augmenté entre 2010 et 2011.



Les produits concurrentiels de la baudroie française en 2011

La **consommation** française de baudroie est **supérieure** (46%) aux **volumes débarqués** sous HAM.

La **lotte chinoise**, premier produit de substitution, arrive sur le marché français à 1/5^{ème} (prix équivalent poids vif) du prix affiché en HAM. Il s'agit de **lotte congelée**.

Le **Royaume Uni** approvisionne la France en baudroie **fraîche** à un prix moyen (équivalent poids vif) **inférieur** à celui observé dans les **points de distribution** (de 16,4 à 22,5€/kg).

Critère de définition observé	Volume 2010 (Tonnes)	Volume 2011 (Tonnes)	Evolution 10/11
Tranche d'âge			
Moins de 35 ans	283	190	-33%
35 à 49 ans	895	711	-21%
50 à 64 ans	1 575	1 524	-3%
65 ans et plus	1 758	1 757	0%
Profession et Catégorie Socio-professionnelle			
Aisée	1 263	1 050	-17%
Moyenne supérieure	1 653	1 580	-4%
Moyenne inférieure	1 299	1 189	-9%
Modeste	296	364	23%

Source : CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, d'après données KANTAR

Profils de consommateurs

Les **plus de 50 ans** représentent plus des **¾ de la consommation** de **baudroie** en France. Ces foyers n'ont pas modifié leur habitude de consommation en 2011.

Les foyers les plus jeunes réduisent leur volume d'achat de baudroie. Hormis dans les foyers modestes, la consommation est équitablement répartie entre les différentes catégories socioprofessionnelles.

Entre 2010 et 2011, toutes les catégories socioprofessionnelles ont réduit leurs achats de baudroies.

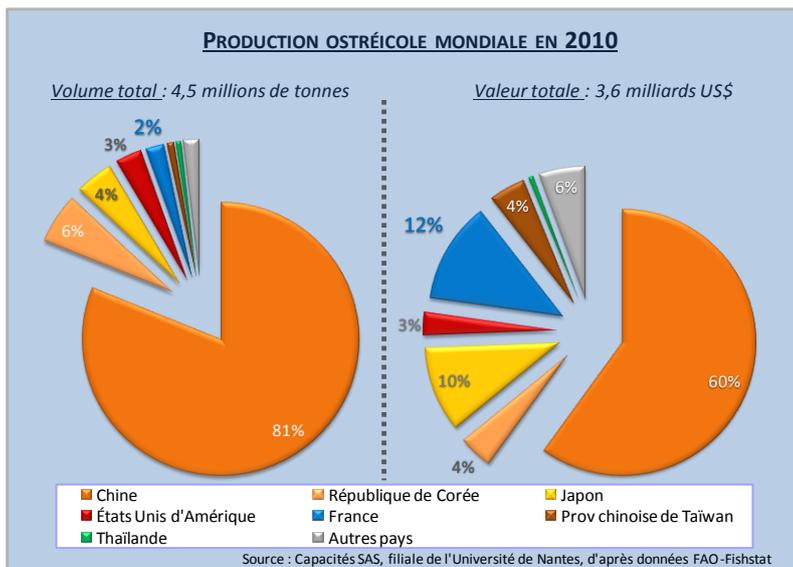
Actualités autour de la baudroie en 2011-2012 :

Pour 2012, l'UE a délivré 58 041 tonnes de quotas. La France a obtenu 27 521 tonnes. l'arrêté du 31 mai 2012 portant répartition de certains quotas de pêche accordés à la France pour l'année 2012 a attribué 7 532 tonnes pour la zone CIEM VIII a, b, d, e (7 126 tonnes, arrêté du 14 avril 2011).

Pour 2013, la Commission envisageait une baisse de 20% des TAC de baudroie dans la zone Manche et mer Celtique. Finalement, les quotas de 2012 ont été maintenus pour 2013.

L'AQUACULTURE

1. LES HUITRES



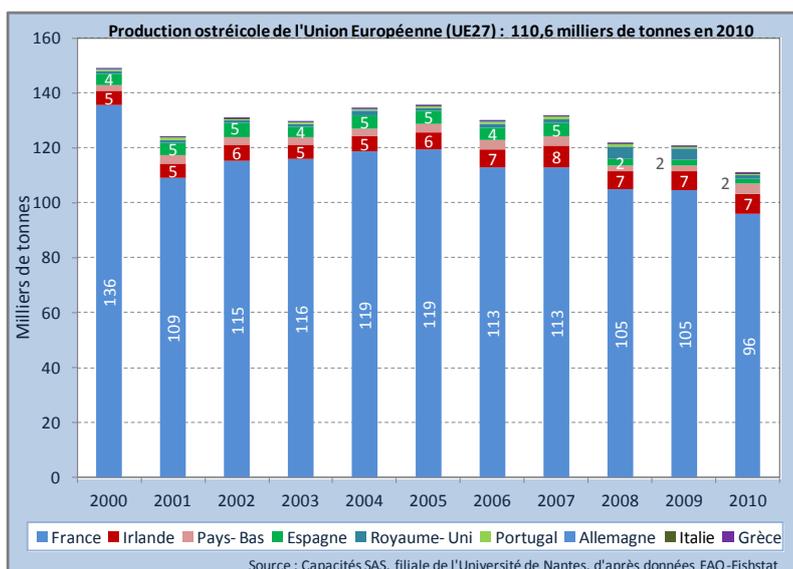
Production mondiale

La culture des huîtres poursuit son **développement** mondial notamment grâce à la Chine :

- **Production multipliée par 4 en volume et en valeur en 30 ans ;**
- Taux de croissance annuels moyen de 2,4% en volume et 1,1% en valeur entre 2000 et 2010
- +4% en volume et en valeur de 2009 à 2010;

La **Chine** concentre **81%** des volumes et 60% de la valeur.

La **France** est au **5^{ème} rang mondial en volume et au 2nd rang en valeur.**

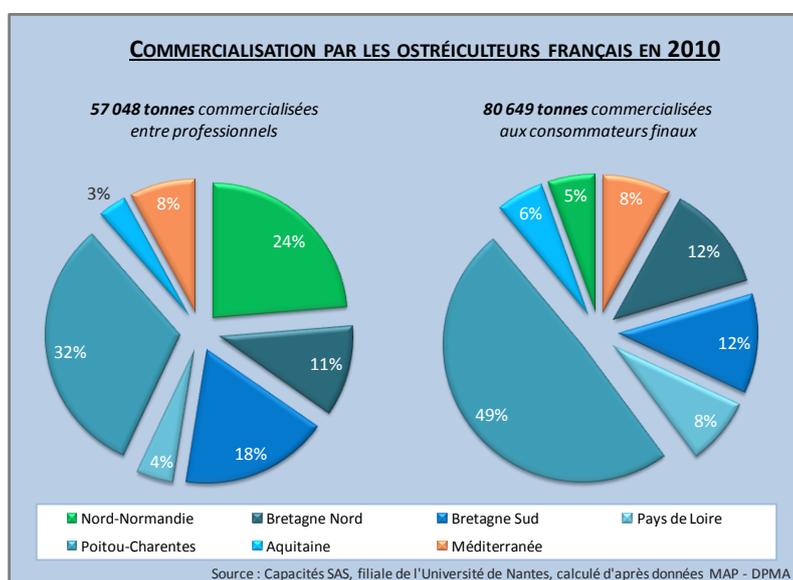


Production communautaire (UE27)

L'UE27 concentre 2% des volumes mondiaux et 14% de la valeur de la production ostréicole.

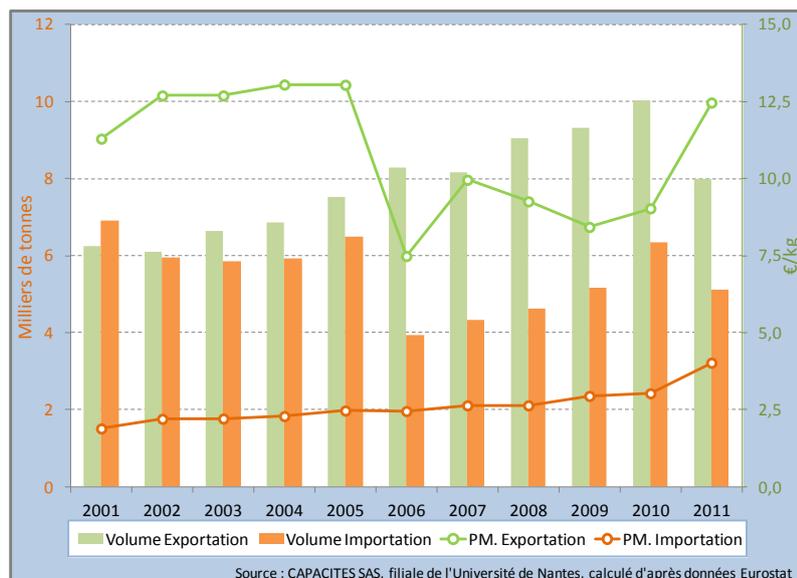
Depuis 2007, la production en volume diminue de 5,6%/an. Cette tendance est encore plus sensible entre 2009 et 2010 (-8%), conséquence des mortalités massives de naissains de *Crassostrea gigas* depuis 2007.

Hormis pour l'Irlande et les Pays-Bas, l'ensemble des pays producteurs de l'UE enregistre un déficit de production et particulièrement **la France, 1^{er} producteur européen (-15%/2007).**



Commercialisation par région en France en 2010

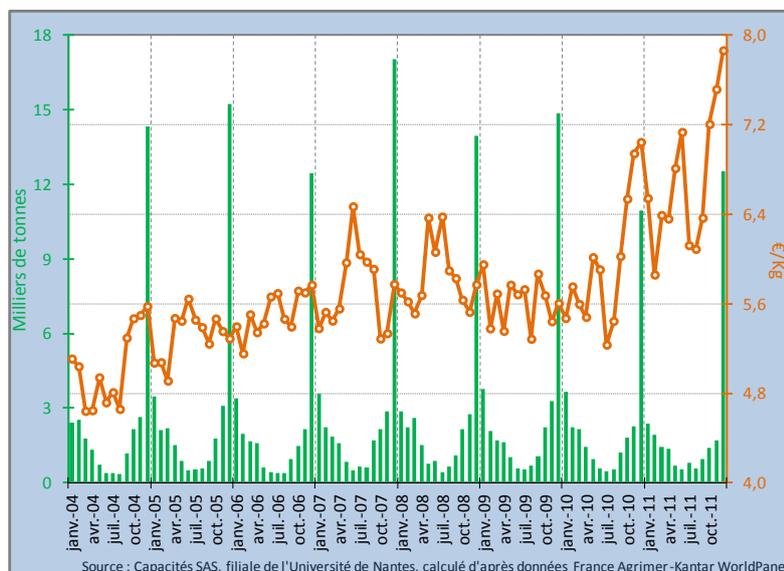
Les mortalités ostréicoles sont à l'origine d'une modification de la répartition des ventes entre professionnels entre 2009 et 2010. La Bretagne sud, dont l'activité en eau profonde a été fortement touchée par des mortalités d'origines diverses, perd 10 points de part de marché au profit de la région Poitou-Charentes. La Normandie devient le 2^{ème} bassin en termes de transfert d'huîtres. La répartition des ventes à la consommation demeure stable entre les régions.



Echanges internationaux de la France

Le déficit de production ostréicole français se traduit par une diminution importante des exportations en volume entre 2010 et 2011 (-19%, 8°000 tonnes) et un très net affermissement du prix moyen à l'export (+34%, 5,85€/kg). Au global, la valeur exportée progresse de 9% pour atteindre 43,3 millions d'euros.

La **balance commerciale** française demeure **bénéficiaire** (valeur exportée = 4,8x la valeur importée). **L'Irlande** est le **1^{er} pays fournisseur** de la France (60% des volumes importés en 2011), **l'Italie** son principal **client** (48% des volumes exportés).

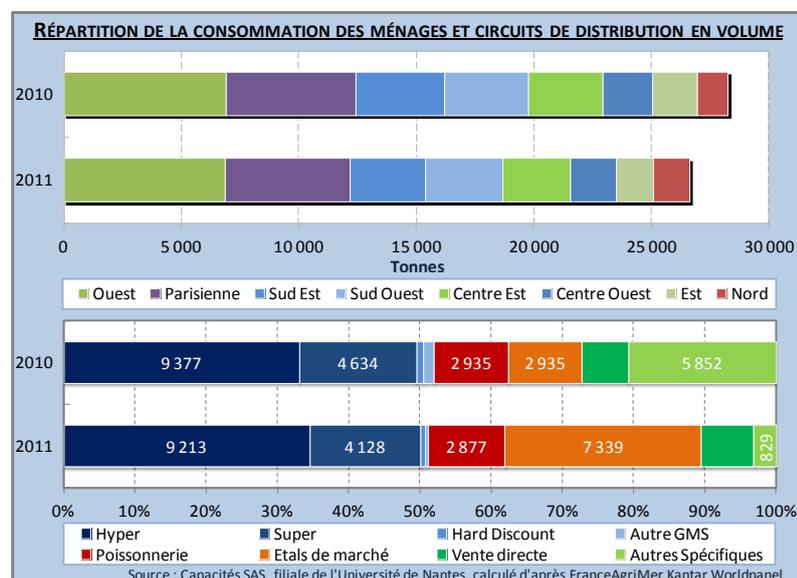


Consommation des ménages français

Traduisant la réduction de l'offre sur le marché, le prix moyen annuel des huîtres à la consommation (7,2€/kg) a enregistré une progression de 13% de 2010 à 2011.

Face à cette forte progression, les ménages français ont réduit leur consommation de 7% par rapport à 2010 pour un volume global de 26 319 tonnes.

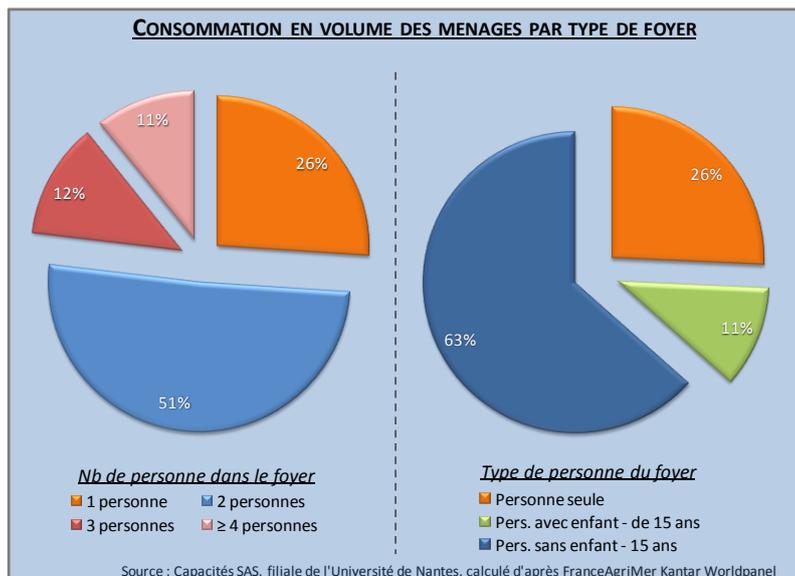
Au final, les achats d'huîtres des ménages ont atteint **189 millions d'euros** soit une progression de 5,6% / 2010.



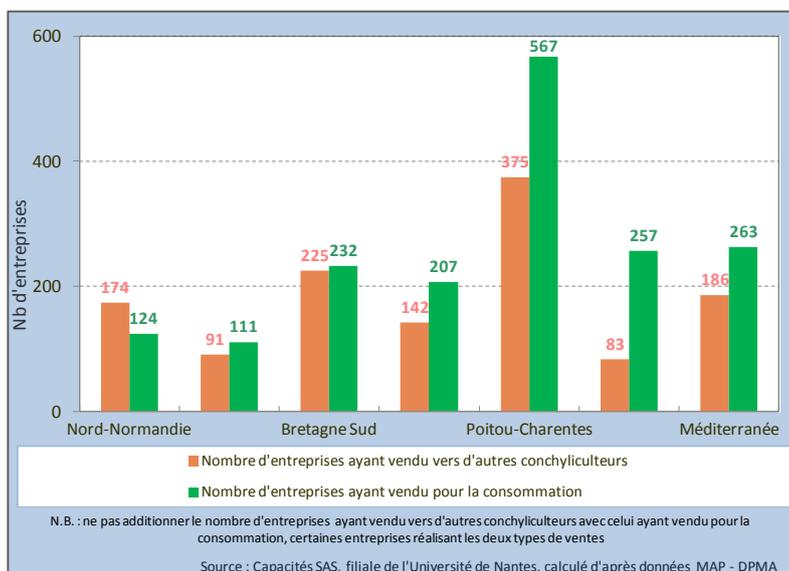
Distribution et consommation en France

La **région parisienne** (20% en 2011), et les **régions de production ostréicole** l'ouest (26%), le sud-ouest (12%) et le sud-est (12%) sont les principaux consommateurs d'huîtres. Si la consommation s'est maintenue dans l'ouest, elle a diminué dans toutes les autres régions, et particulièrement dans les régions déjà peu consommatrices (~15 % dans l'Est et le Sud-est). Les GMS sont les premiers distributeurs d'huîtres (52%), les étals de marché arrivant en 2^{ème} position.

Profils de consommateurs



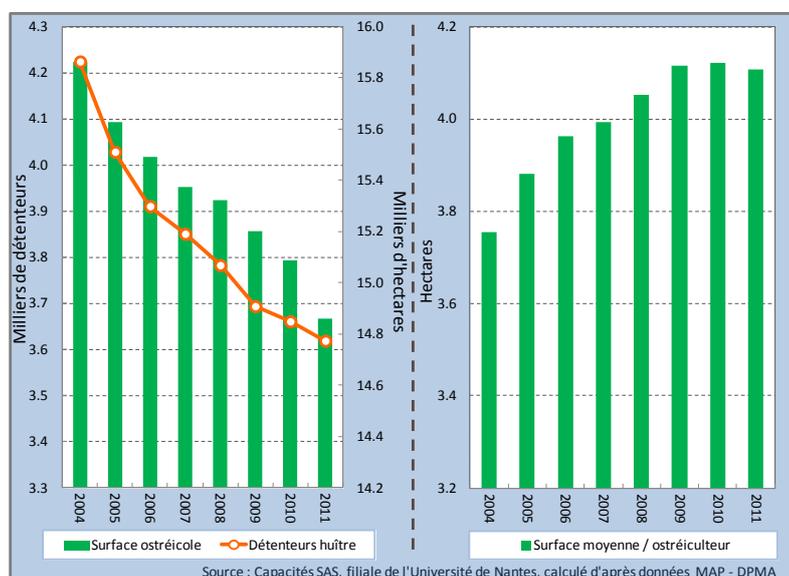
Sur ces dernières années, une grande stabilité est observée quant aux caractéristiques des consommateurs et de leur structure familiale. Elles sont majoritairement consommées par les foyers de 2 personnes, sans enfant de moins de 15 ans. Rapporté au volume par consommateur, les personnes seules achètent autant d'huîtres que chacun des membres d'un foyer de 2 personnes. Les consommateurs d'huîtres sont plutôt âgés (80% sont des foyers de plus de 50 ans en 2011).



Entreprises ostréicoles en France

En 2010, la France compte **1 761 entreprises (-7% / 2009)** qui vendent des huîtres à destination de la consommation finale, et **1 276 entreprises (+18%)** à destination d'autres professionnels conchylicoles. Le **Poitou-Charentes** concentre le plus grand nombre d'entreprises ostréicoles :

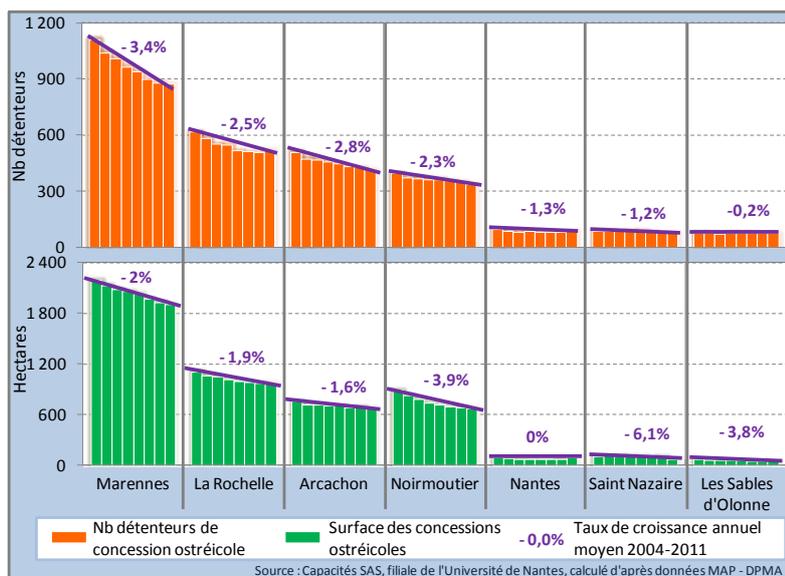
- 1/3 des entreprises vendant à la consommation ;
- 30% des entreprises vendant à l'élevage.



Facteurs de production en France

Depuis le début de la décennie, les facteurs de production ostréicoles diminuent. En 2011, sur le domaine public maritime, la France compte **35 892 concessions ostréicoles (39°184 en 2004)** détenues par **3 618 détenteurs (4°224 en 2004)** et réparties sur **14 858 hectares (15°864 en 2004)**.

Traduisant une diminution plus importante du nombre de détenteurs (-2,2%/an entre 2004 et 2011) que celle des surfaces accordées (-0,9%/an), la surface moyenne par détenteurs progresse : 3,76 Ha en 2004 puis 4,11 Ha en 2011.



Facteurs de production dans l'Agria de 2004 à 2011

L'Agria concentre **54% des concessions ostréicoles françaises** (19°452) et 25% des surfaces accordées (14°858 Ha). Ces deux facteurs de production enregistrent des diminutions hétérogènes selon les quartiers.

Marenes-Oléron, premier bassin en termes de surfaces accordées (43% de la surface totale - 1 907 hectares du DPM auquel il faut ajouter 2 000 Ha sur le domaine privé) et en nombre de détenteurs (869 en 2011), accuse la plus forte diminution en nombre de détenteurs (-239) .

Actualité ostréicole en France et dans les régions de l'Agria en 2011 :

Dans le secteur aquacole, l'année 2011 se caractérise à nouveau par les mortalités sur le naissain d'huître *Crassostrea gigas* dans l'ensemble des bassins de production français. Cette mortalité survient principalement le printemps et l'été, le seuil de 16°C de la température de l'eau semblant être le niveau pour que ce phénomène se déclenche. Certains indices semblent montrer que c'est au moment du franchissement de ce seuil que les pertes seraient les plus importantes. En Méditerranée, les études scientifiques montrent que ces mortalités semblent néanmoins diminuer lorsque la température dépasse 24°C (Pernet et al., 2011). La présence d'un virus identifié comme étant l'herpès virus 1 μ var (OsHV-1 μ var) apparaît comme une cause possible mais il n'est pas certain qu'il constitue une cause suffisante pour provoquer ces mortalités¹. La présence d'autres agents, comme les bactéries du genre *Vibrio splendidus*, semble aussi une condition nécessaire². Le rôle respectif de chacun de ces agents reste à préciser. Plus globalement, la profession conchylicole estime que plusieurs facteurs sont à l'origine des mortalités : des pratiques qui ont fragilisé l'espèce, le changement climatique et la qualité de l'eau dégradée.

Pour les années 2008 à 2010, les dommages subis par les producteurs du fait des mortalités ostréicoles exceptionnelles ont été indemnisés par le Fonds national de gestion des risques en agriculture (FNGRA - anciennement FNGCA).

Suite à la publication de la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche (LMAP) du 27 juillet 2010, le FNGRA a connu de profondes évolutions :

- une section spéciale (1ère section) a été créée pour les aléas sanitaires et environnementaux qui se fonde sur le dispositif des fonds de mutualisation ;
- la procédure des calamités agricoles (3ème section) a été recentrée sur les seuls aléas climatiques.

L'origine zoo-sanitaire étant comme la principale cause suspectée des surmortalités, la logique voudrait que ce phénomène soit couvert par un fonds de mutualisation. Or, le cadre réglementaire de tels fonds pour les aquaculteurs n'est toujours pas stabilisé et de ce fait, ces fonds ne sont pas encore opérationnels. L'évaluation des pertes en 2011 a conduit l'Etat français à proposer à la profession conchylicole un dispositif spécifique d'indemnisation des pertes de fonds et de récolte, reprenant les principes et le fonctionnement des calamités agricoles jusqu'ici mises en œuvre.

¹ <http://www.efsa.europa.eu/fr/efsajournal/doc/1894.pdf> et <http://archimer.ifremer.fr/doc/00084/19574/17196.pdf>

² http://wwwz.ifremer.fr/observatoire_conchylicole/Syntheses-annuelles/Synthese-nationale-2011 et les bulletins « Suivi sentinelle interregional » du CREEA, Smidap, Smel et Cepralmar.

Similaires à celles octroyées pour les mortalités survenues de 2008 à 2010 et pour lesquelles la Commission européenne (CE) avait décidé de ne pas émettre d'objections¹, trois types d'aides sont prévus pour un budget global de 24,5 millions d'euros :

- Une indemnisation des pertes d'huîtres pour un montant global d'indemnisation de 20 millions d'euros. La circulaire DPMA/SDAEP/C2011-9635 du 01 décembre 2011 précise les conditions d'indemnisation. Le taux d'indemnisation est de 12% du montant des dommages². L'indemnisation ne doit pas en outre être supérieure à 12% du chiffre d'affaires moyen calculé à partir des cinq derniers exercices et en enlevant le meilleur et le moins bon. A l'instar de 2010, le barème d'indemnisation distingue trois catégories d'huîtres : le naissain (jusqu'à 12 mois), le demi-élevage (de 12 à 18 ou 24 mois selon les régions) et l'huître adulte. De plus, il est fait une distinction entre perte de récolte (pertes survenant l'année de commercialisation) et perte de fonds (pertes survenant une autre année). Afin d'ouvrir droit à l'indemnisation, les pertes de récolte doivent atteindre, après déduction de la mortalité naturelle habituelle, au moins 30% de la récolte envisagée et représenter au moins 13% du chiffre d'affaires de la production ostréicole de l'entreprise. En revanche, il n'y a pas de pourcentage minimal pour les pertes de fonds ; seul est établi un seuil de perte de 1 000 euros.

- Un allègement de charges financières (circulaire DPMA/SDAEP/C2011-9636 du 06 décembre 2011). Pour bénéficier de cette aide, les entreprises doivent réaliser au moins 50% de leur chiffre d'affaires avec l'ostréiculture et avoir subi une perte exceptionnelle de leur stock de naissain ou de demi-élevage d'au moins 50% (après déduction de la perte naturelle habituelle de 10%). L'allègement consiste en la prise en charge des intérêts sur les échéances de l'année 2011 des prêts bancaires à moyen et long terme, d'une durée supérieure ou égale à 24 mois, hors emprunts fonciers. Cet allègement est plafonné à 10% de l'échéance annuelle (intérêt et capital) des prêts professionnels, à l'exception des jeunes ostréiculteurs (installés depuis moins de 5 ans) et des récents investisseurs (ceux qui ont, depuis moins de trois ans, bénéficié d'aides publiques à l'investissement ou contracté un prêt professionnel à moyen ou long terme) pour lesquels cet allègement peut aller jusqu'à un montant de 20% de cette échéance 2011.

- Une exonération des redevances domaniales : cette exonération bénéficie aux ostréiculteurs qui ont subi des pertes sur le naissain ou les huîtres de demi-élevage.

Parallèlement, plusieurs programmes sont soutenus par l'Etat dont la mise en place d'un protocole de réensemencement de sauvegarde (production de naissains triploïdes résistants) et un programme de sélection génétique initié par plusieurs éclosiers (sélection et production d'huîtres diploïdes résistantes).

Saison ostréicole 2011-2012 dans les régions de l'Agria :

▪ Pays de la Loire : les ostréiculteurs sont globalement satisfaits de leur saison 2011-2012. Du côté de la production, elle est jugée équivalente à la saison passée, soit un déficit d'environ 30% par rapport à 2009-2010. L'augmentation des cours et les aides versées par l'Etat ont cependant permis aux entreprises de maintenir leur revenus et disposer d'une trésorerie suffisante. Les relations commerciales avec les clients ont été bonnes. Du côté du captage, les professionnels du sud de la région note un captage très faible alors qu'il a été pléthorique au niveau de la baie de Bourgneuf. De fortes mortalités sur le naissain précoce ont été enregistrées. Les mortalités sur le naissain sont jugées équivalentes voire légèrement inférieures à celles constatées en 2010.

▪ Poitou-Charentes : La saison 2011-2012 se caractérise par un captage très faible dans les secteurs Ile de Ré, Ile d'Aix et de la Seudre. Selon les professionnels et corroborés par les observations du CREA³ et de

¹ Décisions communiquées par lettre C(2009)7452 du 23 septembre 2009 pour les aides faisant suite aux mortalités constatées en 2008, par lettre C(2010)3003 du 6 mai 2010 pour celles de 2009 et par lettre C(2011)668 du 1er février 2011 pour celles de 2010.

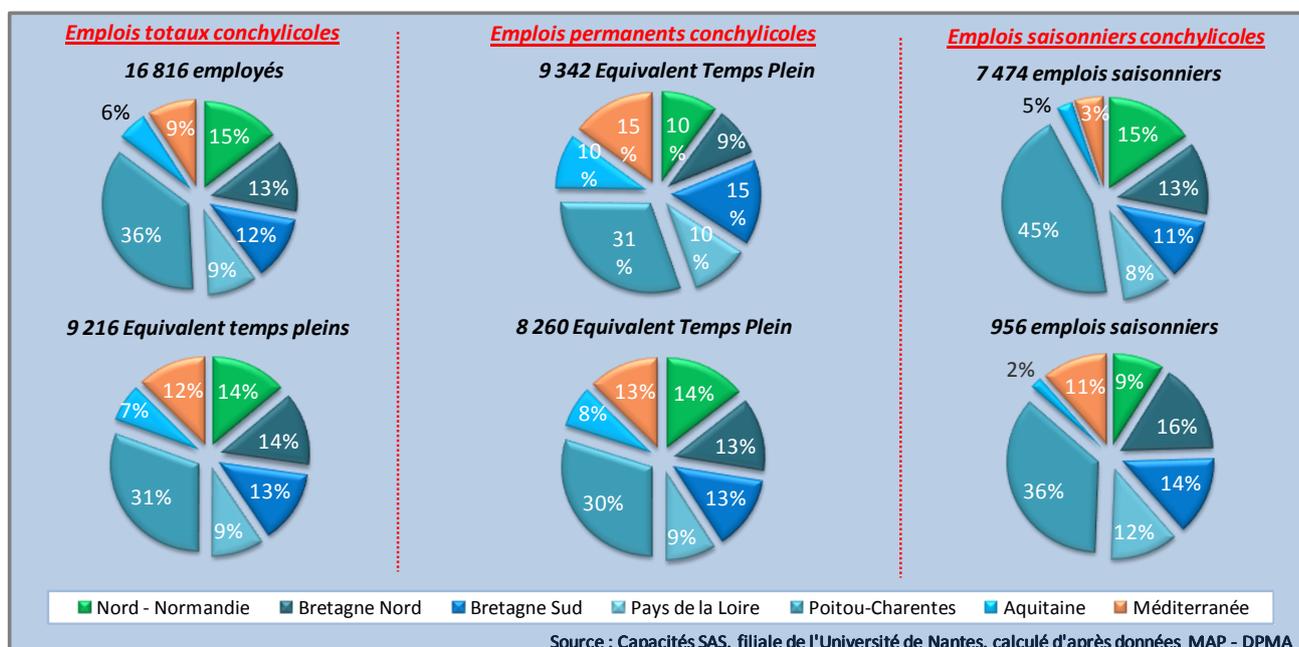
² Le montant est établi en faisant une déduction d'un taux de mortalité naturelle habituelle de 10% sur le taux de mortalité constaté.

³ CREA : Centre régional d'expérimentation et d'application aquacole.

l'Ifremer¹, le printemps sec aurait limité les blooms printemps et la reproduction des huîtres. En revanche, cette situation n'est pas observée par les professionnels du secteur Charente du bassin de Marennes-Oléron qui notent des captages abondants. En termes de croissance des coquillages, un déficit de croissance des huîtres de 2 et 3 ans est constaté alors que la mortalité du naissain est jugée équivalente à 2010. Comparativement à la saison précédente, la commercialisation des huîtres marchandes pendant les fêtes de fin d'année s'est déroulée avec des volumes en légère baisse. Néanmoins, l'affermissement des prix, compris entre 50 centimes et 1€/kg en fonction des lots, permet aux entreprises de maintenir leur activité.

- **Arcachon** :-A l'instar des professionnels de la Seudre, les naisseurs du bassin d'Arcachon notent un très mauvais recrutement des huîtres consécutives à des mois de juillet et août relativement frais en termes de température. Bien que les volumes d'huîtres marchandes soient en retrait, la saison ostréicole est jugée satisfaisante par les professionnels vendant au détail. L'augmentation des cours a permis un maintien voire une progression du chiffre d'affaires pour certains ostréiculteurs. A l'expédition, les négociations ont été plus difficiles avec la grande distribution.

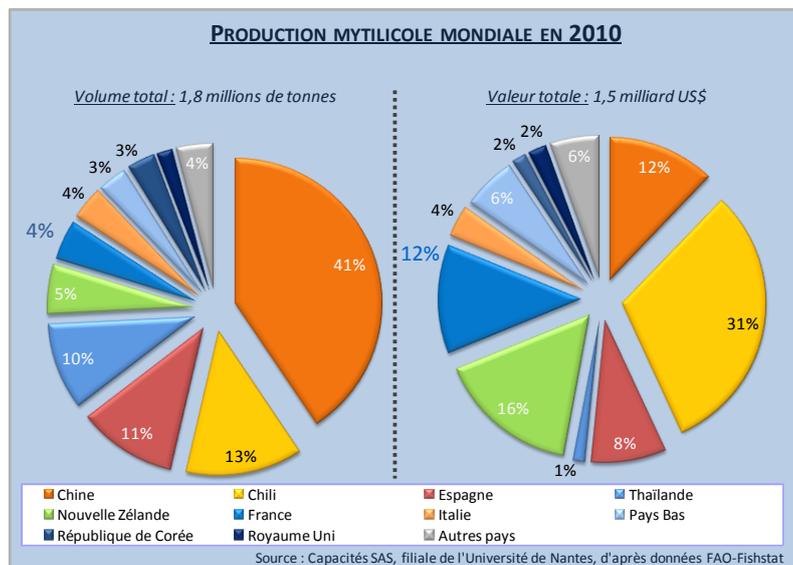
Les emplois conchylicoles en 2010



En 2010, les effectifs conchylicoles et les ETP correspondant diminuent respectivement de 6% et 4 % par rapport à 2009. Traduisant notamment l'adaptation des entreprises aux mortalités d'huîtres et les départs à la retraite non renouvelés, les régions Bretagne sud (-11% d'ETP permanents, -25% d'ETP saisonniers) et Poitou-Charentes (-3% d'ETP permanents, -19% d'ETP saisonniers) enregistrent les plus fortes diminutions

¹ Réseau Velyger (<http://www.ifremer.fr/velyger>).

2. LES MOULES



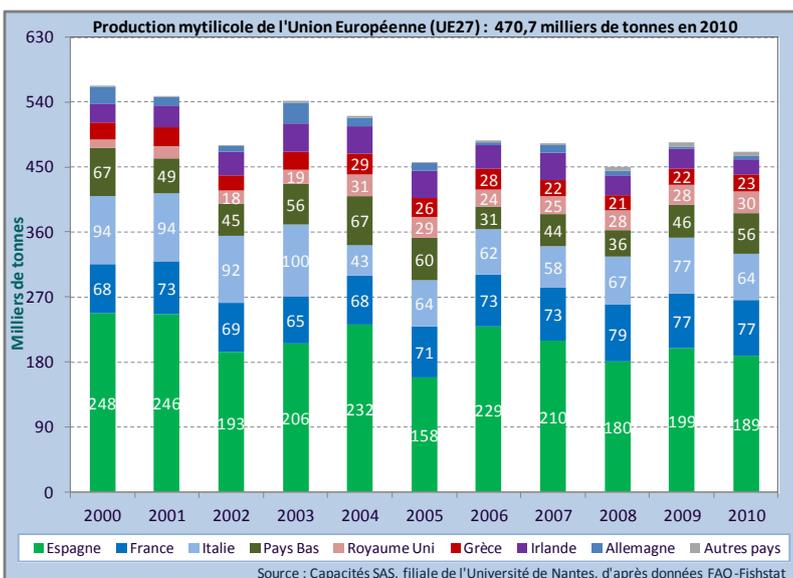
Production mondiale

Depuis 20 ans, la mytiliculture s'est fortement développée notamment en Chine et au Chili :

- Volumes multipliés par 1,7 en 20 ans avec un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 2,6% ;
- Valeur multipliée par 3,4 en 20 ans avec un TCAM de 6,4% ;
- Entre 2009 et 2010, +5% en volume et +4% en valeur.

La Chine est le 1^{er} producteur mondial de moules en volume (39%). Le Chili est le 1^{er} producteur en valeur (30%).

La France est au 6^{ème} rang mondial en volume (4%) et au 3^{ème} en valeur (12%).

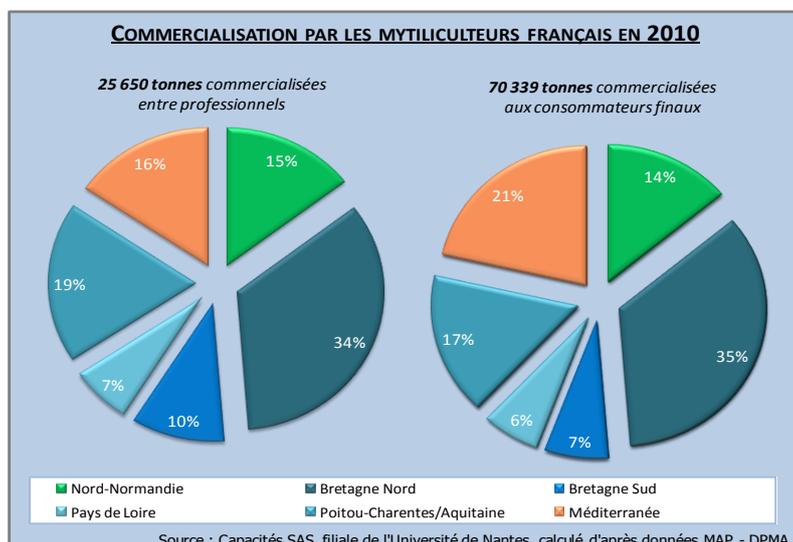


Production communautaire (UE27)

En 2010, l'UE27 représente 26% du tonnage mytilicole mondial en volume, soit 17 points de moins qu'en 1990.

Depuis 2000, la production de moules a diminué de 16% en volume. L'Espagne, l'Italie et les Pays-Bas contribuent principalement à cette évolution. Des problèmes climatiques, sanitaires ou réglementaires sont à l'origine des pertes de moules marchandes ou de déficit de naissain de ces pays.

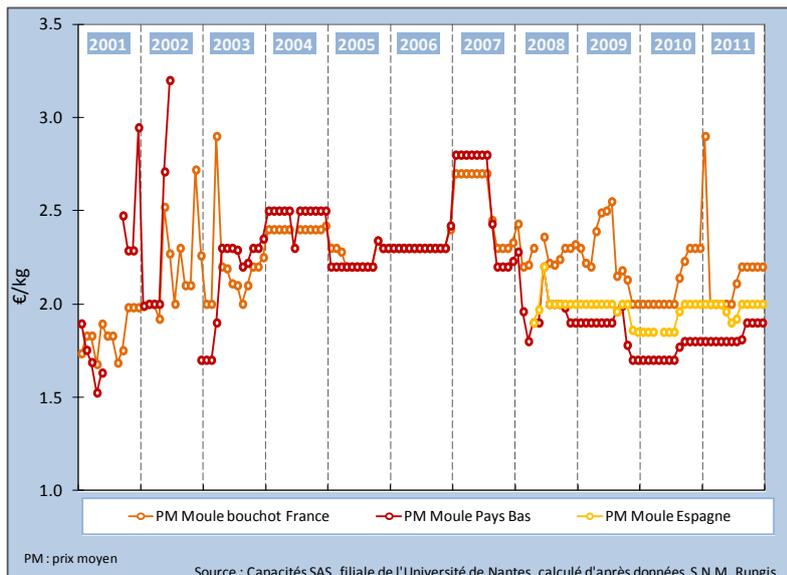
En valeur, la France occupe le 1^{er} rang communautaire (35% du total) notamment grâce à une meilleure valorisation de ses moules de bouchots.



Commercialisation par région en France en 2010

Les ventes de moules entre professionnels ont été un peu moins soutenues (-4%) et se répartissent différemment entre 2009 et 2010. La Bretagne Nord conserve le 1^{er} rang alors que la Normandie perd deux places au profit du Poitou-Charentes (2^{ème}) et de la Méditerranée (3^{ème}).

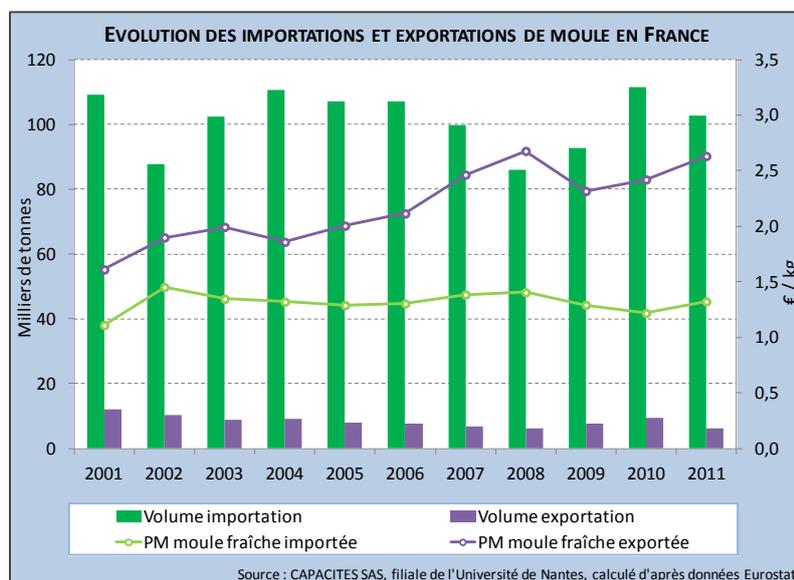
La répartition des ventes à la consommation demeure stable entre les régions. La Bretagne nord représente plus du tiers de ces ventes.



Cours sur le MIN de Rungis

Deux caractéristiques peuvent être notées concernant les prix moyens des moules commercialisées sous Rungis :

- Une variabilité importante pour le prix des moules de bouchots françaises reflétant la saisonnalité du coquillage alors que le prix des moules d'origine étrangère sont relativement stables au cours de l'année
- Une meilleure valorisation des moules françaises (entre 2 et 2,2€/kg en 2011) comparativement aux moules espagnoles (entre 1,9 et 2€/kg) et néerlandaises (1,8 à 1,9€/kg).

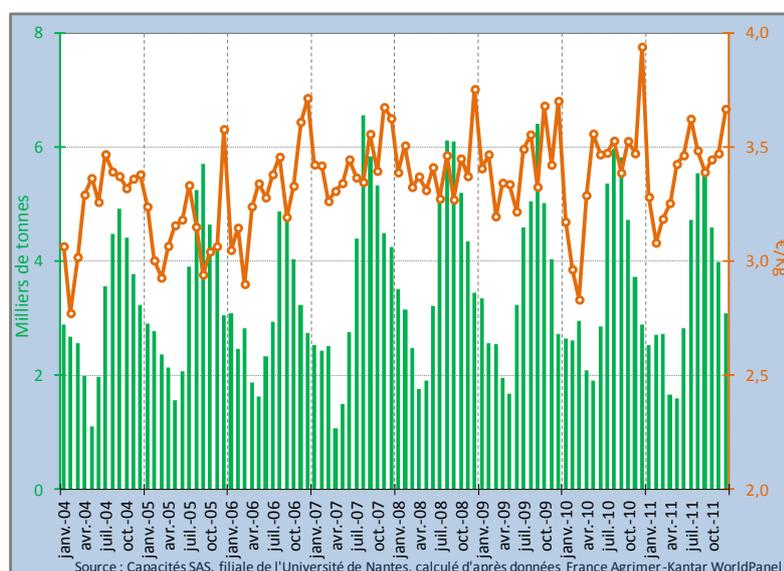


Echanges internationaux de la France

Que ce soit en volume ou en valeur, la balance commerciale mytilicole de la France est largement déficitaire. Les exportations ne représentent respectivement que 6% et 11 % des volumes et valeurs importés, le prix moyen à l'exportation étant plus élevé (>23%).

La France s'approvisionne en moule aux Pays Bas (39% de la valeur importée), en Espagne (18%) et au Chili (16%).

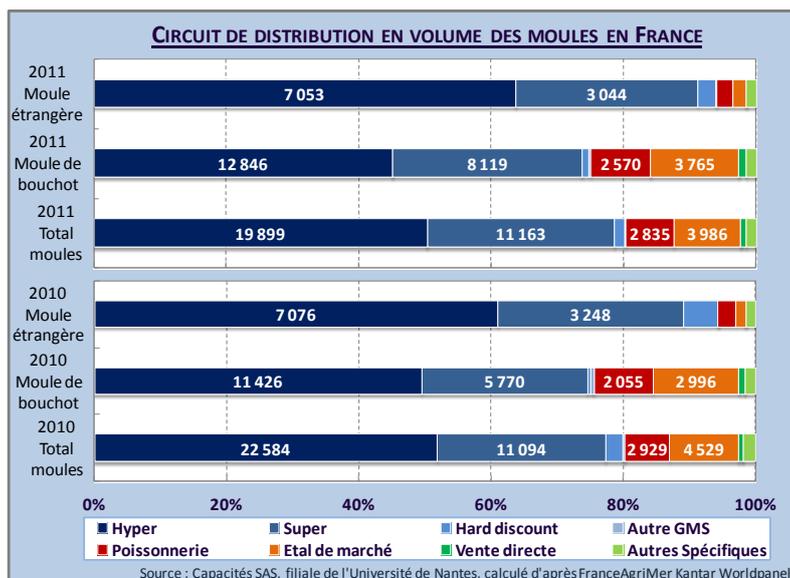
L'Espagne est le principal client de la France (66% de la valeur exportée).



Consommation des ménages français

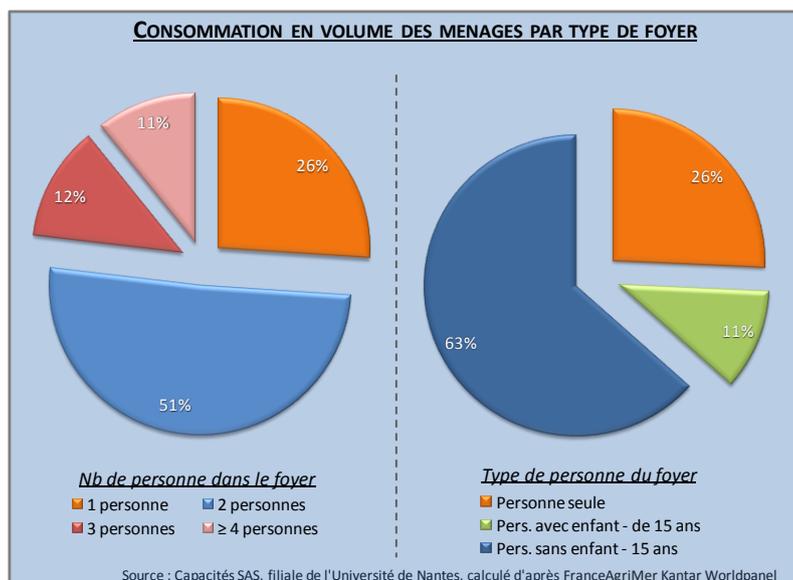
En 2011, les ménages français ont consommé 41,5 milliers de tonnes de moules (-5% / 2010) pour un prix moyen en très légère progression (3,43€/kg, +0,5%/2010). Au global, les dépenses des ménages se sont élevées à 142 millions d'euros (-4%).

La consommation est relativement saisonnière : 50% des achats sont réalisés au cours de la saison estivale entre juillet et octobre. Durant cette période et le mois de décembre, le prix moyen est au plus élevé.



Distribution et type de consommation des ménages français

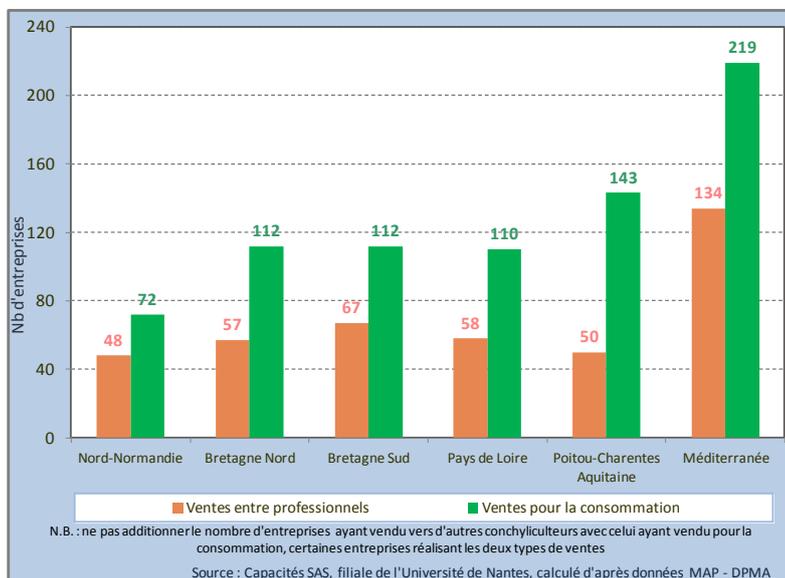
En 2011, la part des **moules de bouchot** (54,1%) consommées par les ménages français a progressé (+1,7 points), s'est stabilisée pour les **moules étrangères** (26,7%, +0,1 point) et diminué pour les autres types de moules françaises. Concernant les parts de marché des circuits de distribution, une stabilité est observée entre 2010 et 2011. Les **GMS** demeurent les principaux points de distribution de moules (80%), les **circuits de commercialisation courts** (étal de marché + vente directe) représentant 11 % du total des achats des ménages.



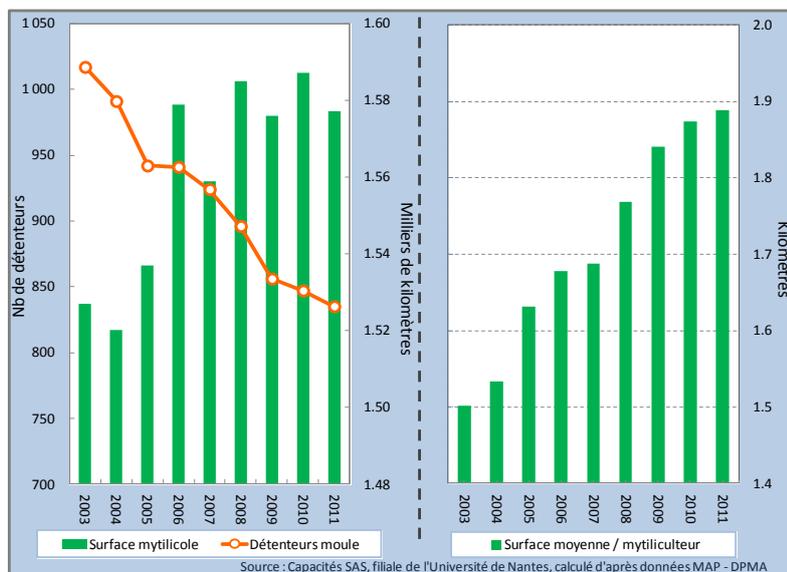
Profils des consommateurs

A l'instar des consommateurs d'huîtres, une grande stabilité sur ces dernières années est observée quant aux caractéristiques des consommateurs et de leur structure familiale. Les principaux consommateurs de moules sont des ménages composés de **2 personnes**, sans enfant de moins de 15 ans (47% des volumes en 2011). Les coquillages semblent être un produit consommé à **2 sans jeunes enfants** (enfants de moins de 15 ans). Les foyers les plus consommateurs ont des revenus moyens (inférieurs et supérieurs).

Entreprises mytilicoles en Aglia

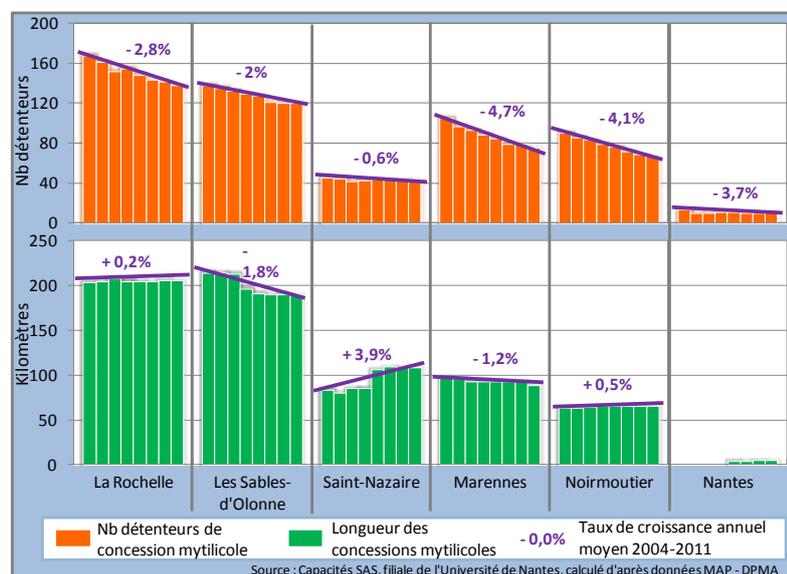


En 2010, **772 entreprises** françaises ont vendu des moules à destination de la consommation finale (-2%/2009) et 414 entreprises pratiquant la vente entre professionnels (+10%/2009). La **Méditerranée** regroupe 32% des entreprises de ventes entre professionnels et 28% des entreprises de vente à la consommation. Hormis pour le Nord-Normandie (entre 50 et 70 entreprises selon le type de vente), le nombre d'entreprises oscille entre 110 et 143 pour celles vendant à la consommation et 50 à 67 pour celles vendant à d'autres conchyliculteurs.



Facteurs de production en France

La France compte 7 931 concessions mytilicoles (-1% / 2010 et -3% / 2003). La mytiliculture occupe **1 577 Km du Domaine Public Maritime** (-1% / 2010 et +3% / 2003) répartis entre **835 détenteurs** (-1% / 2010 et -18% / 2003). La diminution du nombre de détenteurs alors que la longueur des concessions augmente entraîne **l'augmentation de la longueur moyenne par détenteur** : 1,50 Km en 2003 puis 1,89 Km en 2010 (+1% / 2010).



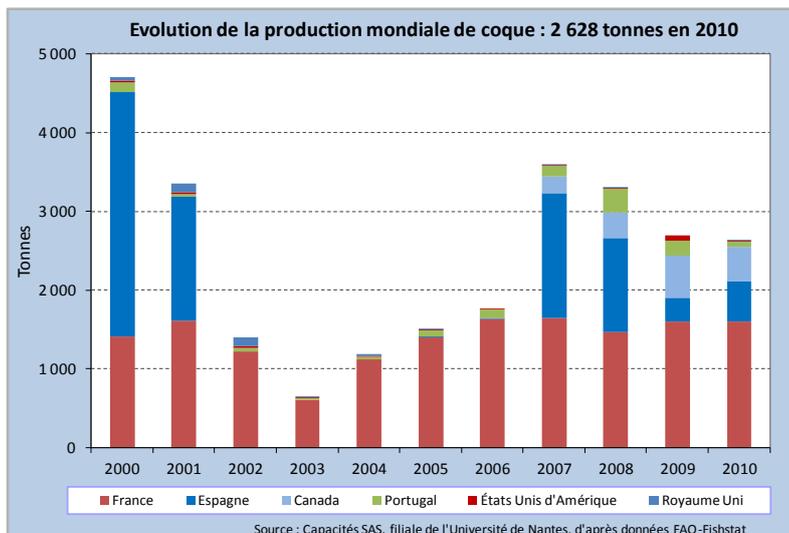
Facteurs de production dans l'Agria

L'Agria concentre **661 kilomètres** de concessions mytilicoles soit **42%** des longueurs totales accordées en France. L'ensemble des quartiers de l'Agria connaissent une baisse du nombre des concessionnaires (de 1% à 5%). Hormis pour le quartier de **Saint-Nazaire** (TCAM 2004-2011 des longueurs des concessions = +3,9%), les quartiers de l'Agria enregistrent soit une **stabilité** (La Rochelle et Noirmoutier) soit une **diminution** de la longueur des concessions (Les Sables d'Olonne et Marennes).

Actualité mytilicole en France et dans les régions de l'Agria en 2011 :

- **Dans le Pertuis Breton, baie d'Yves et à Marennes-Oléron**, comparativement à 2010, les quantités de moules produites sur filières sont stables en 2011. La qualité est quant à elle supérieure à celle de 2010 avec un taux de chair des mollusques atteignant 35%. Concernant la production sur bouchot, la saison est jugée mauvaise. L'offre estivale a été réduite compte tenu d'un rendement par pieux 50% inférieur à l'année précédente. Selon les professionnels, les prix se sont globalement maintenus ou ont très légèrement progressé. Autre mécontentement, les mytiliculteurs notent une qualité du byssus insuffisante. De ce fait, la fixation des moules sur les pieux est mauvaise provoquant des décrochements de paquets de moules. La profession a commandité une étude à l'Ifremer pour essayer de déterminer l'origine de ce phénomène et envisager des solutions
- **En baie de Bourgneuf**, la production et la saison commerciale sont jugées moyennes par les professionnels. Sur le secteur de **La Plaine sur mer**, deux caractéristiques de la saison 2010 perdurent en 2011. Les mytiliculteurs notent à nouveau une pousse déficitaire des moules en élevage au printemps en raison des températures basses. Les étoiles de mer sont également à nouveau à l'origine d'un déficit de production de l'ordre de 20%. Sur l'ensemble de la saison, la légère progression des cours a permis aux entreprises de maintenir voire légèrement augmenter leur chiffre d'affaires. Les mytiliculteurs sont également satisfaits du très bon captage qui leur permet un réensemencement des pieux.

3. LES COQUES ET LES PALOURDES

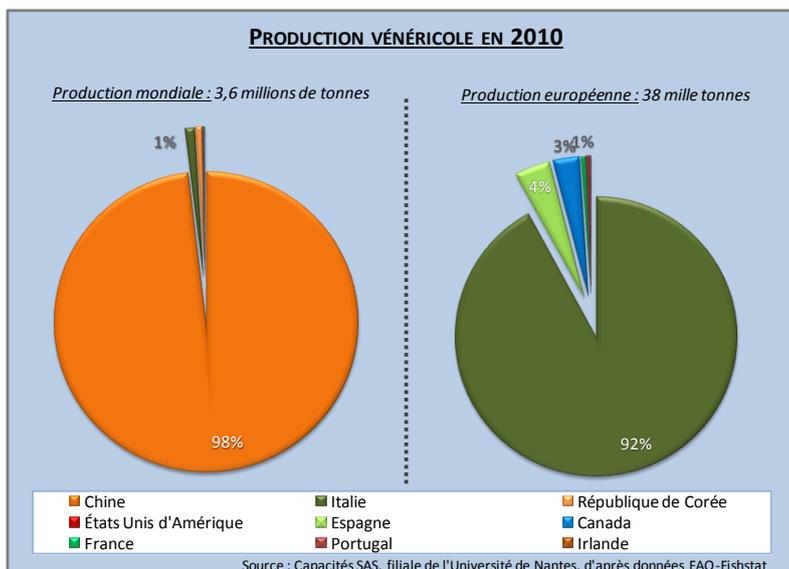


Production mondiale

Par rapport à 2009, la production mondiale cérastocole a légèrement diminué (-2%) en volume.

L'UE27 demeure la principale zone de production (83% de la production mondiale). Comparativement à 2009, le tonnage produit a enregistré une hausse de 4%, résultat d'une augmentation de la production de l'Espagne (+71%/2009).

La France conserve sa place de leader mondial et européen (respectivement 61 et 73 % des volumes produits).



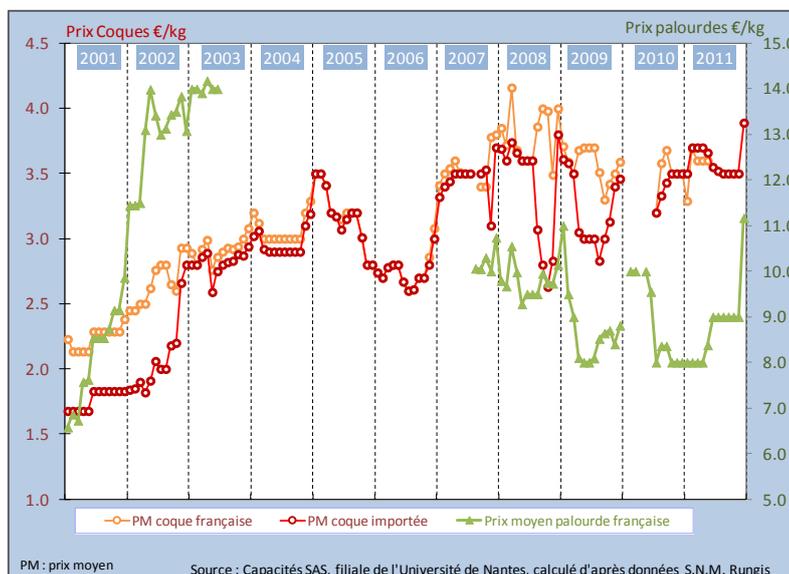
Production mondiale

La vénériculture a produit 3,6 millions de tonnes de palourdes en 2010 (=11% / 2009). La **Chine** concentre **98%** du volume et 93% de la valeur mondiale.

L'UE27 a élevé **presque 40 000 tonnes** de palourdes en 2010 (1% de la production mondiale).

L'Italie est le 2^{ème} producteur mondial en volume et en valeur. Il est le principal producteur européen (92% en volume et 77% en valeur).

La France est le 7^{ème} producteur mondial et le 3^{ème} de l'UE (3% du volume, 8% de la valeur).



Cours sur le MIN de Rungis des coques et palourdes

A partir du mois de juin 2011, l'absence de cotation pour les coques françaises, sur le MIN de Rungis, ne permet pas d'apprécier l'évolution des prix ni de les comparer avec le prix des coques étrangères. Pour ces dernières, les prix ont oscillé entre 3,5 (au cours de l'été) et 3,9€/g (au mois de décembre).

Les cours des palourdes françaises demeurent fluctuants au cours de l'année. Ils oscillent entre 8 (début d'année) et 11,2 €/kg (au mois de décembre).

Actualité cébastocole dans les régions de l'Agria en 2011 :

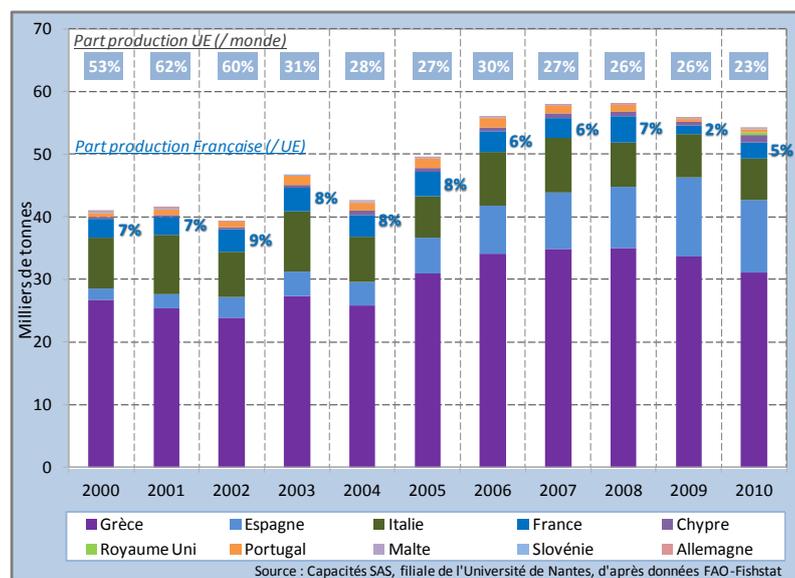
- Le Traict du Croisic est le premier centre d'élevage de coques en France. La fin d'année 2010 et le début d'année 2011 se caractérisaient par un ensemencement des parcs réduit. Les crues de la Vilaine ont été à l'origine d'un déficit de pêche de naissain de coques et le captage sur les parcs d'élevage a été mauvais. Cette situation laissait présager des ventes en retrait en 2011.
- L'année 2011 est effectivement jugée très mauvaise. Les conditions climatiques ont été à l'origine d'une très mauvaise croissance des coquillages. Le recul de production est de l'ordre de 50% par rapport à un tonnage moyen estimé entre 1500 et 2000 tonnes.
- Néanmoins, les professionnels n'ont pas subi de concurrence accrue de la part des autres centres de production. La situation étant équivalente dans les autres bassins de production en termes de déficit de production, la commercialisation sur le Traict s'est effectuée sans problème soit sur le marché national, soit à l'exportation vers les conserveurs espagnols.
- Les prix se sont maintenus au même niveau qu'en 2011 avec une moyenne à 2,3€/kg.

Actualité vénéricole dans les régions de l'Agria en 2011 :

- Les palourdes d'élevage sont produites en grande majorité en Bretagne sud et dans le Traict du Croisic. A l'instar de la production cébastocole, les palourdes accusent un déficit important de croissance en 2011. Aussi, sans qu'il y ait de volume déclaré pour cette saison, les professionnels indiquent que les quantités produites sont en net retrait par rapport à 2010 et bien inférieures à la moyenne (~300 tonnes).
- Compte tenu de la crise économique, de la moindre croissance des palourdes et de la concurrence étrangère (Portugal et Italie), les prix ont baissé d'environ 5 à 6 %. A l'expédition, les prix se sont fixés à 4,7€/kg pour les petites palourdes, à 5,20€/kg pour les moyennes et à 8 €/kg pour les grosses.

4. LES POISSONS D'ÉLEVAGE MARINS

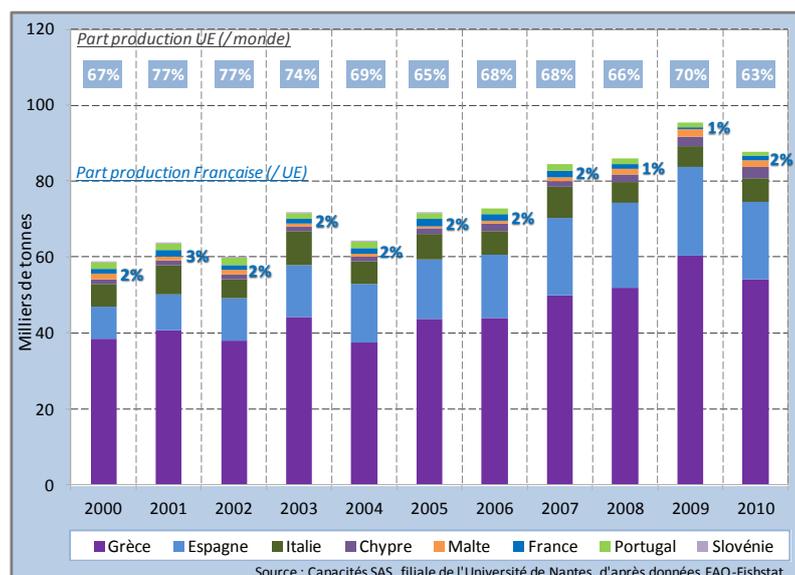
La pisciculture marine se développe depuis le début des années 1980. En 2011, la pisciculture marine française est basée essentiellement surtout sur la production de bar et de daurade royale. La production de turbot est en revanche en déclin (900 tonnes au début des années 2000, moins de 300 en 2011). Au niveau du grossissement du turbot, la concurrence espagnole a fait fortement chuter les prix affectant l'ensemble de la filière turbot alors que la tempête Xynthia en 2010 a entraîné la disparition d'un site de production. Ces événements ont conduit certaines entreprises à se tourner vers la sole. Le développement de la pisciculture française se fait également à travers de récents investissements dans la production d'esturgeon et de caviar.



Le bar dans l'UE27

En progression de 8%/2009, la production mondiale de bar d'aquaculture (toutes espèces) est dominée par la Chine (45% et la Turquie (30%) en volume et la Grèce (20%) en valeur.

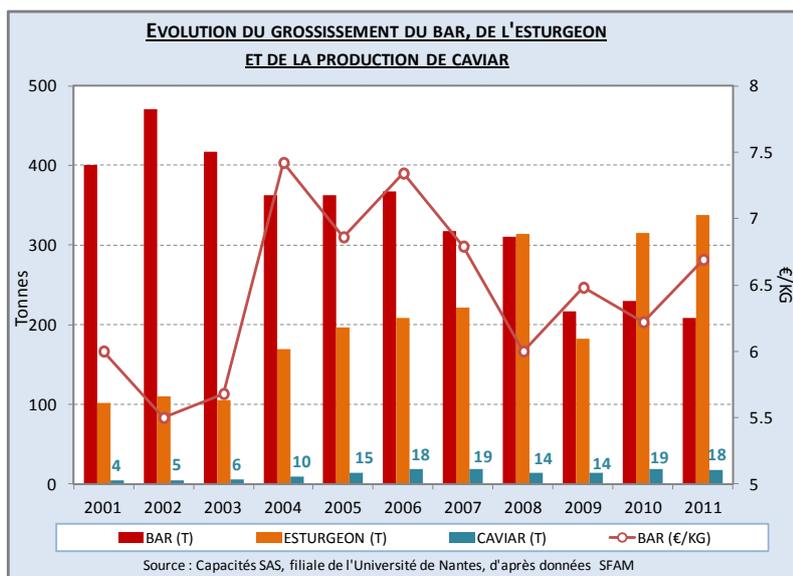
En 2010, l'UE* a produit **54 038 tonnes** de bar (23% du volume et 41% de la valeur mondiaux) soit un recul de 3% des tonnages par rapport à 2009. Cette baisse est imputable à la Grèce (-8%/2009). Ce pays demeure le 1^{er} producteur de l'UE27 (60% des volumes de l'UE27), la **France** occupant la 4^{ème} place (5% du volume, 7% de la valeur).



Dorade et daurade royale dans l'UE27

La production mondiale de dorades (toutes espèces) a atteint 213 300 tonnes en 2010 (-1,5%/2009) dont 65 % de daurade royale (+2%/2009). Le Japon est le 1^{er} producteur mondial (32% des volumes mondiaux).

L'UE27 produit **exclusivement de la daurade royale** ce qui représente **63%** des volumes mondiaux en 2010. Sa production est en baisse (-9%/2009) compte tenu d'une moindre production des principaux producteurs : la **Grèce** (-10%, **62%** des volumes de l'UE27) et l'Espagne (-12%, 23%). **La France occupe le 6^{ème} rang** (-3%, 2%)



L'actualité piscicole dans l'Aglia en 2010 (Source : SFAM)

Le bar :

- La chute de la production de bar dans la région de l'Aglia est due à la transformation progressive d'une entreprise de production de bar en production d'huîtres.
- Si le prix moyen de l'alevin reste stable entre 2010 et 2011, le prix national au kg a augmenté de +7,6%/2010.

La daurade :

- Faible baisse (-4%/2010) de la production d'alevins de daurades en 2010 (pas de grossissement de daurades dans la région Aglia)
- En revanche, Le prix de l'alevin a augmenté (+17%/2010).

L'esturgeon :

- La production d'esturgeon et de caviar est restée stable en 2011. On constate cependant une progression de la production d'alevins.
- Il est à noter l'intégration de 2 sites de grossissement situés dans le Gers qui travaillent avec les entreprises produisant du caviar.

Pour des raisons de secret statistique, les données concernant les entreprises de turbot ne sont pas publiés en 2011.

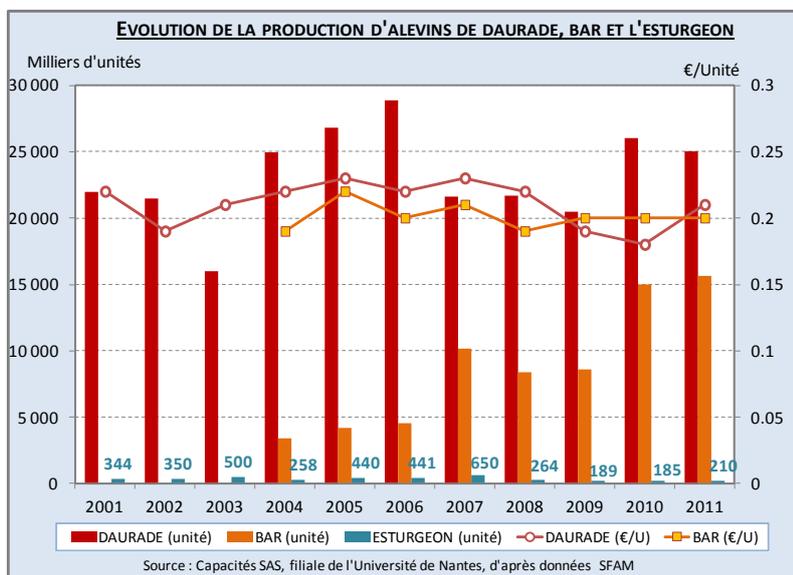


TABLE DES MATIERES

<u>PREAMBULE</u>	<u>2</u>
<u>ORGANISATION DU RAPPORT</u>	<u>5</u>
<u>LA PECHE MARITIME.....</u>	<u>7</u>
1. LE CONTEXTE DE LA PECHE MARITIME... ..	8
A. ... DANS LE MONDE	8
B. ... EN EUROPE	9
C. ... EN FRANCE	10
D. ... SUR LA FAÇADE AGLIA.....	11
2. LA SOLE.....	12
3. LE BAR COMMUN	15
4. LA SEICHE.....	18
5. LE CALMAR.....	21
6. LE MERLU.....	22
7. LA LANGOUSTINE	25
8. LA BAUDROIE	28
<u>L'AQUACULTURE.....</u>	<u>31</u>
1. LES HUITRES	32
2. LES MOULES.....	38
3. LES COQUES ET LES PALOURDES	42
4. LES POISSONS D'ELEVAGE MARINS.....	44
<u>TABLE DES MATIERES.....</u>	<u>46</u>

A
G
L
I
A



aglia

Association du Grand Littoral Atlantique
Quai aux vivres - BP20285
17312 ROCHEFORT
Tél : +33 (0)5 46 82 60 60
Mobile : + 33 (0)6 64 87 17 17
Fax : +33 (0)5 46 88 45 78
www.aglia.fr

Capacités

1, quai de Tourville
BP 13522
44035 NANTES



L'Agia, quatre Régions pour promouvoir la pêche et l'aquaculture